



## Deuxième Conférence de la Division SOPAC Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3-9 novembre 2012 (SOPAC-2)

POINT	INTITULÉ
3.	DIVISION SOPAC : PRINCIPALES ACTIVITÉS ET ENJEUX NOUVEAUX
3.3	Rapport 2011-2012 du Département réduction des risques de catastrophe
3.3.1	Rapport de synthèse des activités du Département réduction des risques de catastrophe

### OBJET

Le présent document propose un aperçu des réalisations du Département réduction des risques de catastrophe de la Division SOPAC entre novembre 2011 et août 2012.

La majorité des activités menées durant la période considérée (novembre 2011-août 2012) étaient prévues dans le programme de travail du Département, mais quelques projets non planifiés ont également été conduits, en vue d'appuyer le renforcement des institutions et des capacités en Océanie. Les activités qui n'étaient pas inscrites au programme sont signalées par un astérisque (\*).

### CONTEXTE

Les priorités du programme annuel de la Division SOPAC sont définies dans le plan stratégique 2011-2015 de la Division. Dans ce contexte, le Département réduction des risques de catastrophe (RRC) a pour mission première de fournir aux États et Territoires insulaires océaniques un soutien et des conseils techniques et stratégiques visant à renforcer les pratiques de gestion des risques de catastrophe (GRC). Pour ce faire, il coordonne ses activités et collabore avec les autres départements techniques de la Division, d'autres divisions de la CPS ainsi que de nombreux partenaires du développement et bailleurs de fonds régionaux et internationaux.

#### Quelques temps forts de 2011/2012

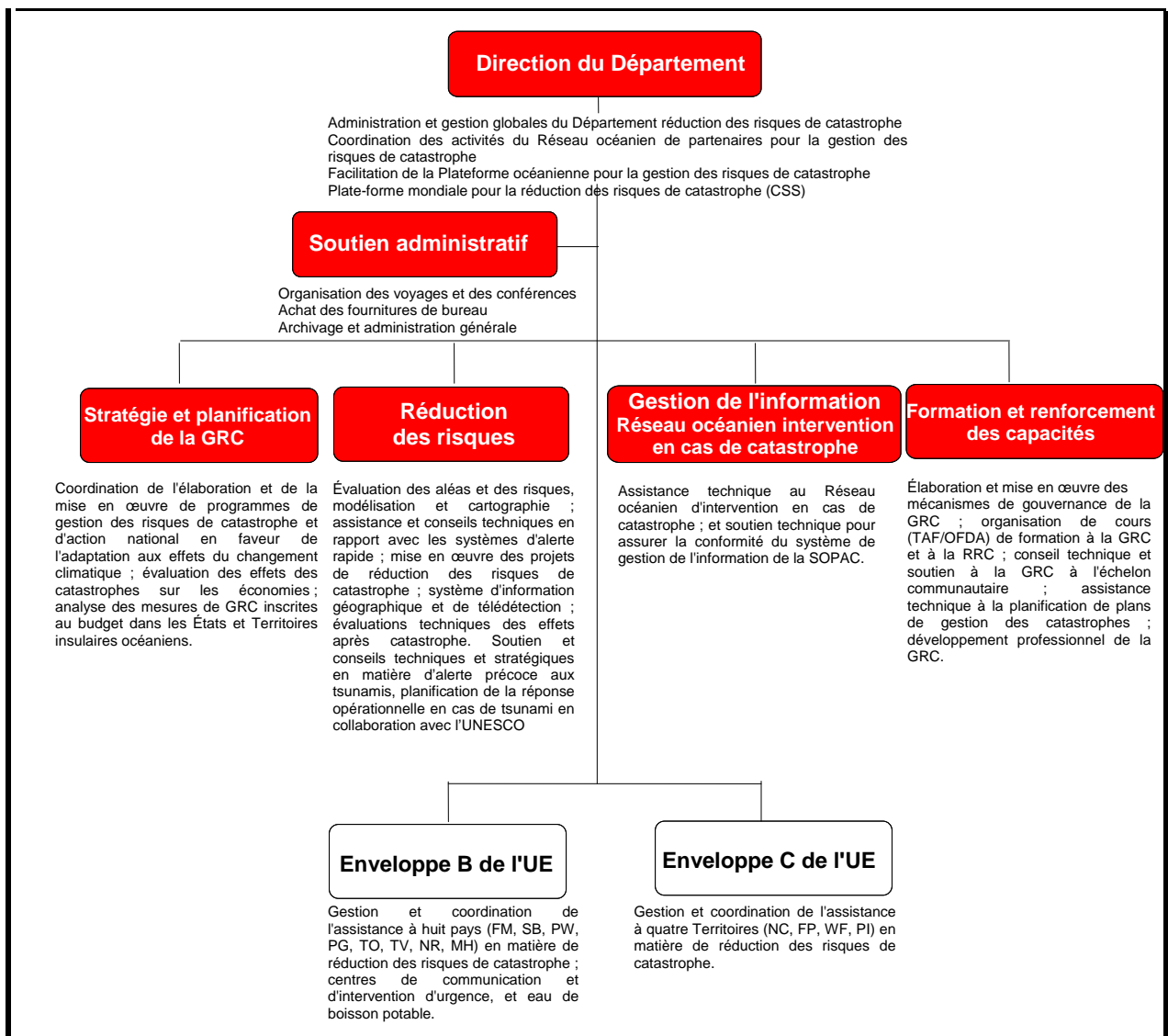
- Élaboration de profils d'investissement dans la GRC à l'intention des pays insulaires océaniques
- Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique : mise au point au profit des États et Territoires insulaires océaniques d'applications pratiques pour les bases de données sur les risques
- De la science à l'élaboration de politiques/programmes : l'exemple de la Polynésie française
- Préparation et réponse opérationnelle aux tsunamis aux Tonga
- Renforcement de la coordination des interventions d'urgence aux États fédérés de Micronésie
- Amélioration des évaluations consécutives aux catastrophes grâce à l'utilisation de systèmes informatisés : formulaire en ligne d'évaluation préliminaire des dégâts disponible aux Fidji
- Institutionnalisation de la formation à la GRC dans l'enseignement supérieur : l'exemple des Îles Salomon

\*Description détaillée dans le rapport intégral (document SOPAC-2/3.3.2, en anglais uniquement)

Le Département se compose de six (6) équipes techniques, dirigées chacune par un « chef d'équipe » chargé de faire rapport au Directeur adjoint en charge du Département. Il comporte en outre une Cellule de gestion/administration. Les équipes techniques sont les suivantes :

- Planification stratégique de la GRC
- Réduction des risques
- Formation et renforcement des capacités
- Gestion de l'information/Portail océanien d'information sur les catastrophes
- Projet financé au titre de l'enveloppe B du 9<sup>e</sup> FED
- Projet financé au titre de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED

L'organigramme actuel du Département se présente comme suit.



Les éléments surlignés en rouge correspondent aux équipes en charge des domaines d'activité essentiels du Département. Les deux projets financés par l'Union européenne (enveloppes B et C) prendront fin respectivement en juillet et en décembre 2013.

Au 31 août 2012, l'effectif du Département s'élevait à 23 agents, personnel en charge des projets financés par l'Union européenne (UE) compris.

## MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL – Par équipe d'exécution

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA GRC et GESTION DU DÉPARTEMENT

#### **Ressources en faveur de la gestion des risques de catastrophe (GRC) dans les États et Territoires insulaires océaniques**

*Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles financée par le 10<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED)*

La préparation des dossiers à soumettre à la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles, financée par le 10<sup>e</sup> FED, s'est poursuivie pendant la période considérée. Après approbation de la fiche d'identification du projet par l'UE début 2012, un document contenant la fiche action et les dispositions techniques et administratives a été préparé et soumis pour examen au Secrétariat ACP et à la Commission européenne en juin 2012.

La Facilité pour les catastrophes naturelles injectera aux échelons national et régional un total de 20 millions d'euros dans les pays ACP du Pacifique (14 pays insulaires océaniques indépendants et Timor-Leste) en 5 ans, à partir de 2013, afin de permettre des investissements dans la GRC et l'adaptation au changement climatique (ACC).

La Division SOPAC a été informée de l'approbation de la fiche action et des dispositions techniques et administratives par Bruxelles, et s'emploie actuellement à préparer le reste des documents, afin que les activités de soutien destinées à la région puissent être entreprises dès début 2013.

Des travaux préparatoires ont notamment été menés à l'échelon national, dans la plupart des pays ACP du Pacifique visés. Depuis juin 2012, la SOPAC, en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (ONU/SIPC), a conduit des missions dans les pays afin d'appuyer la réalisation des bilans des progrès accomplis à l'échelon national au regard du Cadre d'action de Hyogo et du Cadre d'action océanique pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes. Ces bilans servent entre autres à élaborer des avant-projets de plans nationaux de mise en œuvre au titre de la Facilité. Les plans en question seront de nouveau examinés puis finalisés en concertation avec les autorités nationales compétentes lors de la phase de démarrage de la Facilité en 2013.

*Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement de la Banque Mondiale (GFDRR)*

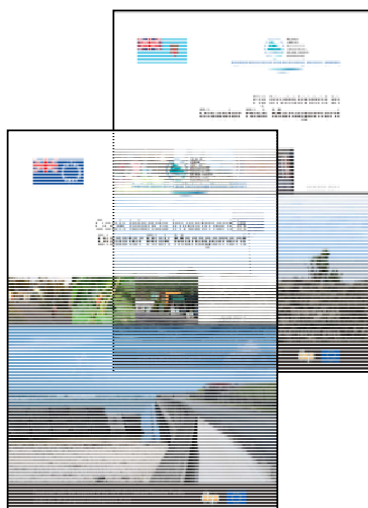
La Division SOPAC a apporté une aide de contrepartie à l'appui du Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement de la Banque mondiale, en vue de créer des « guichets » de financement pour la GRC et l'ACC dans la région. Au titre du Dispositif, quelque 11,6 millions d'euros seront alloués pour la conduite d'activités de GRC et d'ACC. S'agissant des guichets 1 et 2 du GFDRR, un premier appel à propositions a été lancé le 21 décembre 2011, et quelques pays océaniques et organisations régionales y ont répondu avant le 3 février 2012, la date butoir.

L'état d'avancement des demandes de financement soumises par le Pacifique est indiqué ci-après :

	Organisation	Projet	Pays visé(s)	Montant (USD)	État d'avancement
1	Banque mondiale (ASEP)	Résilience des communautés face aux risques climatiques et aux risques de catastrophe	Îles Salomon	2 998 000	En cours d'examen (1 <sup>re</sup> étape) ; la demande associe des partenaires externes (ONG)
2	Banque mondiale (ASEP)	Augmentation de la résilience et de la préparation des communautés face aux risques volcaniques et aux phénomènes météorologiques extrêmes	Vanuatu	2 970 000	En cours d'examen (2 <sup>e</sup> étape) ; la demande associe des partenaires externes (ONG)
3	Bureau national de gestion des catastrophes (Vanuatu)	Renforcement de la GRC	Vanuatu	935 000	Demande ultérieurement associée à une subvention FEM/UE/GFDRR (Augmentation de la résilience des communautés face au changement climatique et aux aléas naturels à Vanuatu). Voir projet n° 2 ci-dessus.
4	Act for Peace	Approche communautaire intégrée de la réduction des risques de catastrophe	Fidji, Îles Salomon, Tonga, Vanuatu	1 000 000	Demande rejetée ; réflexions engagées pour intégrer une partie des activités figurant dans la demande dans les programmes de GRC menés par les pouvoirs publics
5	World Vision	Renforcement des capacités des bureaux nationaux/locaux de gestion des catastrophes, des ministères techniques et des communautés en matière de RRC et d'ACC dans le Pacifique	Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Vanuatu	885 740	Demande rejetée
6	Secrétariat du plan d'action national conjoint (Tonga)	RRC – Service météorologique des Tonga	Tonga	1 000 000	Demande rejetée
7	Centre national de	Analyse exhaustive des	PNG	800 000	Demande rejetée

	gestion des catastrophes (PNG)	risques associés à des aléas multiples			
8	Croix-Rouge espagnole (en association avec la Croix-Rouge du Timor-Leste)	Approche communautaire intégrée de la réduction des risques	Timor-Leste	1 000 000	Demande rejetée - réflexions engagées avec les autorités du Timor-Leste et des partenaires extérieurs au sujet d'un programme de GRC au Timor-Leste
9	Save The Children	Aide aux programmes d'éducation en matière de GRC	Îles Salomon	1 000 000	Demande rejetée
10	OMS	Mobilisation des communautés en faveur de la RRC par le biais des services de santé des districts	Timor-Leste	833 700	Demande rejetée - réflexions engagées avec les autorités du Timor-Leste et des partenaires extérieurs au sujet d'un programme de GRC au Timor-Leste
11	Save The Children	Sensibilisation à la RRC dans les écoles primaires du Timor-Leste	Timor-Leste	704 000	Demande rejetée - réflexions engagées avec les autorités du Timor-Leste et des partenaires extérieurs au sujet d'un programme de GRC au Timor-Leste
12	PNUD	Coopération Sud-Sud Pacifique-Caraïbes axée sur les petits États insulaires en développement (PEID)	Pacifique-Caraïbes	550 000	Demande rejetée
13	Division SOPAC	Prévision opérationnelle des vagues de tempête à l'appui des systèmes d'alerte précoce	Fidji	747 637	Demande en cours d'examen (2 <sup>e</sup> étape)
	<b>Total</b>			<b>15 424 077</b>	

## Compréhension améliorée des investissements des pays insulaires océaniques dans la GRC



### *Profils d'investissement dans la GRC établis pour le compte des pays insulaires océaniques*

Dans le cadre des efforts déployés inlassablement en faveur de la GRC dans les États et Territoires insulaires océaniques, la Division SOPAC continue de dresser des profils d'investissement dans la GRC au profit des pays océaniques intéressés. Ces profils sont établis à l'aide des fonds émanant de la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles (9<sup>e</sup> FED).

Des profils ont d'ores et déjà été définis pour Vanuatu, les Îles Cook, les Fidji et les Îles Marshall, et la version définitive pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée est prête. De plus, l'établissement de profils pour Niue et Tuvalu a débuté.

Ces profils présentent une évaluation sur dossier particulièrement exhaustive des coûts économiques potentiels en cas de survenue d'une catastrophe et définissent l'ampleur des investissements à consentir dans la GRC. Ils seront utilisés pour démontrer combien il est avantageux d'investir dans la RRC plutôt que d'assumer les coûts d'une catastrophe.

## Examen des possibilités d'amélioration des mécanismes de financement et d'assurance des risques dans les pays insulaires océaniques

### *Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique*

En collaboration avec la Division SOPAC ainsi qu'avec le concours financier du Japon et du GFDRR, la Banque mondiale donne suite au Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique en menant l'initiative intitulée « Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique ». Ce Programme vise à aider les États insulaires du Pacifique à renforcer leur résilience financière face aux catastrophes naturelles et climatiques. Via ce Programme, les pays océaniques améliorent leur gestion des risques, leurs capacités institutionnelles et leur accès à une large gamme d'instruments financiers et de marchés. Le Programme vient compléter les activités de RRC et d'ACC en cours, particulièrement axées sur les phénomènes naturels dévastateurs dont la gravité ne peut être que partiellement atténuée par la réduction des risques.

Dans le cadre du Programme, les pays océaniques bénéficient de services de conseil et d'instruments financiers pour élaborer et déployer des stratégies nationales de financement et d'assurance des risques de catastrophe. L'objectif est d'aider les pays océaniques à améliorer leur planification macroéconomique à l'égard des catastrophes naturelles, ainsi qu'à mettre au point et en œuvre des stratégies nationales de financement des risques de catastrophe, intégrées dans leur programme national de GRC et d'ACC. De plus, le Programme vise à promouvoir l'élaboration d'un mécanisme d'assurance des risques de catastrophe fondé sur les marchés, qui serait proposé par des sociétés privées d'assurance et de réassurance.

Les 3 et 4 mai 2012, la Banque mondiale et la Division SOPAC ont organisé un atelier à Nadi (Fidji), au cours duquel a été lancée la phase pilote du Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique, qui doit durer deux ans. Les objectifs sont les suivants :

- Évaluer la crédibilité des modèles de risque de catastrophe dans le Pacifique sur les marchés de la réassurance et des capitaux ;
- Évaluer l'appétit pour le risque des compagnies internationales de réassurance, tel qu'il s'applique aux risques de catastrophe dans le Pacifique.
- Vérifier la viabilité d'un mécanisme d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique ; et
- Aider les pays à mettre au point leur stratégie nationale de financement des risques de catastrophe.

L'atelier a réuni des représentants des pays visés par le projet pilote (Îles Marshall, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu), ainsi que des représentants du Japon, de la Banque mondiale, de la Division SOPAC, d'AIR Worldwide et du Dispositif d'assurance contre les risques de catastrophe des Caraïbes. Les participants à l'atelier ont avalisé les objectifs du projet pilote et sont convenus de travailler en bonne intelligence pour assurer sa réussite.

À l'issue de l'atelier, la Banque mondiale et la Division SOPAC ont consacré tout le mois de mai à des missions dans chacun des pays visés, afin d'obtenir du Ministre des finances la confirmation de l'intérêt porté au projet et du Ministre de la justice la diligence voulue et un avis juridique. Cela a aussi été l'occasion de présenter le programme aux hauts représentants de l'État.

En vue de faciliter la mise en place du projet pilote, le Japon a décidé d'octroyer 5,4 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, qui serviront à couvrir les frais relatifs au versement des primes, supportés par les pays concernés. Un soutien financier est également accordé à la Division SOPAC, afin de lui permettre de tenir son rôle de partenaire.

## **Compréhension améliorée des impacts des catastrophes sur les pays insulaires océaniques**

*Formation des formateurs sur l'évaluation des dégâts et pertes, des besoins après une catastrophe et des besoins en relèvement humain, du 13 au 17 février 2012, à Vienne (Autriche)*

Au mois de février 2012, à Vienne (Autriche), quatre (4) représentants de la Division SOPAC ont assisté à un stage d'une durée de cinq jours sur l'évaluation des besoins après une catastrophe et des besoins en relèvement humain. Soutenue par le Dispositif GFDRR, cette formation des formateurs visait à renforcer les capacités des institutions régionales et des organisations partenaires du Dispositif sur deux points : réalisation d'évaluations des besoins après une catastrophe, et offre de formations sur les évaluations consécutives aux catastrophes au profit de leurs pays membres. Au cours du stage, des méthodes ont été enseignées aux participants afin qu'ils puissent :

1. évaluer les dégâts et les pertes ;
2. déterminer les besoins en vue du relèvement et de la reconstruction ; et
3. assurer une meilleure résilience de la population et des pays à l'issue des actions de relèvement.

Cette formation a également permis aux participants de se familiariser avec le rôle et l'intérêt des partenariats établis entre les Nations Unies, l'Union européenne, la Banque mondiale et les bailleurs de fonds en vue d'aider les pays sujets aux catastrophes à réduire les risques connexes à l'avenir.

Les connaissances acquises lors du stage serviront à étayer l'élaboration d'un cours et d'un cadre d'évaluation des besoins, des pertes et des dégâts après une catastrophe pour la région Pacifique. Il est prévu qu'une fois le cours mis au point et les financements mobilisés, une formation soit dispensée à un groupe d'experts de l'ensemble de la région, de sorte qu'ils

puissent par la suite réaliser des évaluations consécutives aux catastrophes en Océanie et former leurs homologues à l'échelon national.

### *Évaluation économique des catastrophes en Océanie*

Suite à la formation des formateurs sur l'évaluation des besoins consécutifs aux catastrophes organisée à Vienne (Autriche), en février 2012, et aux échanges permanents entretenus avec la Banque mondiale et le Dispositif GFDRR, le Département RRC a élaboré une demande de financement afin de créer un pôle régional de compétences composé d'experts capables d'évaluer les dégâts, pertes et besoins en cas de catastrophe majeure dans le Pacifique. La demande, d'un montant d'environ 650 000 dollars des États-Unis, a été adressée au Dispositif GFDRR de la Banque mondiale et doit contribuer à l'enregistrement systématique et normalisé du coût économique des catastrophes, afin d'assurer un suivi plus précis dans le temps des conséquences des catastrophes. L'activité proposée doit étayer la planification de la GRC et du développement et générer des données de référence pour évaluer l'utilité d'investir davantage dans la RRC.

La demande est en cours d'examen (deuxième étape) à la Banque mondiale et au Dispositif, et une réponse est attendue au premier trimestre 2013.

### **Intégration de la GRC et de l'ACC en vue de renforcer la coordination et d'améliorer la prestation de services au profit des pays océaniques**

#### *Stratégie régionale intégrée pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique d'ici à 2015*

En octobre 2011, les participants à la Conférence de la Division SOPAC et à la session du Comité des représentants des gouvernements et administrations de la CPS ont avalisé la « Feuille de route » (marche à suivre) relative à l'élaboration d'une stratégie régionale intégrée pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique d'ici à 2015. La GRC et l'ACC poursuivent un but commun : réduire la vulnérabilité des sociétés aux aléas en améliorant leur capacité d'anticipation, de résistance, de préparation, d'intervention et de relèvement face aux impacts des catastrophes. Une approche intégrée réduisant les risques découlant d'aléas ou phénomènes multiples, qu'ils soient liés au climat ou à des facteurs géophysiques, qu'ils se manifestent brusquement ou lentement, a plus de chances de réduire la vulnérabilité et d'améliorer la capacité de résilience face aux divers risques susceptibles d'entraver le développement durable des pays océaniques.

Dans le cadre de cette Feuille de route, le Département RRC a organisé et/ou contribué à la conduite d'une série de consultations au cours du premier semestre 2012, dont les conclusions seront prises en compte dans la formulation de la stratégie régionale intégrée. Il s'agit des éléments suivants :

- Parution de la note d'orientation stratégique et pratique de la Banque mondiale en faveur d'un développement résilient face aux phénomènes climatiques et aux catastrophes en Océanie (4 et 5 juin 2012 – Suva, Fidji)
- Atelier régional sur le bilan des progrès accomplis à l'échelon national pour la période 2011-2013 au regard du Cadre d'action de Hyogo (CAH) et du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes (7 et 8 juin 2012 – Suva, Fidji)
- Conférence des Directeurs des pêches (5 au 8 juin 2012)
- Réalisation du bilan des progrès enregistrés à l'échelon national dans la mise en œuvre du CAH et du Cadre d'action océanien pour la RRC et la gestion des catastrophes dans les quatorze pays océaniques concernés (juin-août 2012)
- Élaboration d'un cadre régional sur l'éducation à l'ACC et à la GRC



Le 5 juin 2012, la CPS et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) ont signé une lettre d'accord portant précisément sur la Feuille de route. Les deux organisations sont convenues de mobiliser des moyens en vue de l'exécution de la Feuille de route et, à ce



titre, de procéder à l'établissement et au financement d'un comité directeur chargé de superviser les opérations ; de coordonner et d'organiser les réunions conjointes de la Plateforme océanienne pour la GRC et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique en 2013 et 2015, de manière à appuyer la finalisation de la stratégie régionale intégrée ; d'assurer conjointement le recrutement et la nomination d'un « Coordonnateur de la Feuille de route », en poste au sein de la Division SOPAC, qui assumera les rôles de coordonnateur et de conseiller technique concernant l'application de la

Feuille de route, et ; de mobiliser des moyens en vue d'épauler le Coordonnateur de la Feuille de route dans l'exercice de ses fonctions.

Le recrutement d'un Conseiller est en cours au sein de la Division SOPAC ; il sera chargé de gérer les impératifs associés à la Feuille de route sur la période 2012-2015. L'avis de recrutement a été émis et la sélection devrait s'effectuer d'ici la fin du mois d'octobre 2012.

## **Renforcement des partenariats en matière de GRC dans le Pacifique aux échelons national, régional et mondial**

### *Coopération Sud-Sud Pacifique-Caraïbes axée sur les petits États insulaires en développement (PEID)*

La Division SOPAC a apporté son soutien à un programme de coopération Sud-Sud avec les petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes, géré et piloté par le Centre du PNUD pour le Pacifique depuis 2009. Ce programme contribue à renforcer l'échange de connaissances, de compétences et d'expériences en matière de GRC et d'ACC avec la région Caraïbes. Durant la période considérée, les diverses activités ci-après ont été menées :

- Sixième Conférence des Caraïbes sur la gestion exhaustive des catastrophes (décembre 2011) : La Division SOPAC a été représentée par Samantha Cook, Conseillère économique (catastrophes), qui a présenté les travaux conduits en Océanie dans le cadre du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe, ainsi que ceux relatifs aux profils d'investissement dans la GRC des pays océaniques. Les autres participants originaires du Pacifique étaient Mark Brown, Ministre des finances des Îles Cook ; Charles Carlson, Directeur du service de gestion des situations d'urgence des Îles Cook ; Antonneth Arnambat et Karen Bernard, du Centre du PNUD pour le Pacifique.
- Mission à Kiribati (mai 2012) : Des représentants des Caraïbes ainsi que des agents du PNUD et de la Division SOPAC ont pris part à cette mission conjointe, qui devait permettre aux participants des Caraïbes de se rendre compte par eux-mêmes des



pratiques novatrices de gestion des ressources en eau et d'assainissement employées sur un atoll. Les Caraïbes étaient représentées par Lorna Innis, membre de la Cellule de gestion des zones côtières de la Barbade, et par David Farrell de l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes (CIMH).

- En décembre 2011, un conseiller technique du service météorologique des Fidji (qui assure la coordination de la formation à l'échelon régional) s'est rendu dans les locaux du CIMH afin d'analyser les équipements en place et d'évaluer les possibilités de formation, l'objectif étant de combler les lacunes constatées dans le Pacifique, et, partant, de renforcer les capacités en matière de gestion des risques climatiques.
- D'août 2011 à mai 2012, quatre techniciens en météorologie du Samoa, de Vanuatu, des Îles Salomon et de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont pris part à une formation de niveau intermédiaire d'une durée de neuf mois au CIMH de la Barbade. Jamais auparavant des participants océaniens n'avaient été formés au CIMH. Grâce à ce stage, les pays bénéficiaires seront mieux à même de fournir des données d'entrée de qualité pour les prévisions météorologiques et les projections climatiques, en particulier dans les lieux isolés, et obtiendront l'accréditation de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui leur permettra de satisfaire aux normes de gestion de la qualité imposées dans le secteur aéronautique. Il est prévu que les stagiaires soient à leur tour capables de dispenser cette formation à l'échelon national et régional en Océanie. Le stagiaire de Vanuatu a d'ailleurs déjà mis au point une stratégie à cet effet, qui sera examinée par son service.
- Issue de la collaboration entre des chercheurs des Caraïbes et du Pacifique, une liste de contrôle visant à garantir l'égalité hommes-femmes dans la GRC au sein des PEID a été établie et sera officiellement lancée lors de la quatrième session de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe, en septembre 2012.
- Un travail de recherche a été entrepris sur des études de cas relatives aux dimensions sexospécifiques de l'adaptation au changement climatique dans les PEID du Pacifique et des Caraïbes, en vue de mettre en évidence les différences selon le sexe et les enseignements tirés. Le rapport correspondant doit être achevé en 2012.

#### *Forum du Programme international de relèvement, Kobe (Japon), 19-21 janvier 2012\**

Samantha Cook de la Division SOPAC a participé au Forum du Programme international de relèvement organisé à Kobe (Japon), en janvier 2012, afin d'y présenter certains des services assurés par la Division pour aider les pays océaniens à se redresser à la suite d'une catastrophe.

Le mandat du Programme international de relèvement est de combler les lacunes en matière de relèvement, et le Forum 2012 a porté sur les mécanismes de coopération régionale susceptibles de favoriser un relèvement résilient. Supervisé par des agents du Programme international de relèvement et de l'ONU/SIPC, un atelier de suivi pour l'Océanie a été organisé à Suva (Fidji) du 4 au 6 septembre 2012, à l'intention des participants originaires des Fidji et du Samoa.

#### *Atelier technique régional sur la mise en œuvre initiale de la Stratégie de Maurice dans les petits États insulaires en développement (projet ISLANDS de la Commission de l'océan Indien – COI), Île Maurice, 24-26 janvier 2012\**

Samantha Cook a assisté à l'atelier régional organisé à l'Île Maurice, suite à l'invitation envoyée par la COI à la Division SOPAC.

L'objectif de l'atelier était le suivant : contribuer à renforcer le développement social, économique et environnemental ainsi que l'intégration régionale dans la région de l'océan Indien-Afrique de l'Est et australe, en s'appuyant sur le développement durable des PEID. La participation de la Division SOPAC a permis d'accentuer la coopération à l'échelon régional, en

favorisant l'intégration régionale, l'échange d'expériences et le transfert de compétences, l'établissement et la promotion de meilleures pratiques, ainsi que la définition de stratégies et de plans d'action.

La présence de Mme Cook avait plus précisément pour but de présenter les activités menées jusqu'à présent à l'échelon régional au titre du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique.

### *Soutien apporté aux études de cas de la FAO\**

En février 2012, la Division SOPAC a accepté d'appuyer la conception d'une étude de cas, pilotée par la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'étude de cas en question vise à évaluer la vulnérabilité du secteur océanique de la pêche et de l'aquaculture face au changement climatique, en s'intéressant aux éléments suivants : (1) les impacts potentiels des changements anticipés des conditions atmosphériques et océaniques sur les stocks et les habitats des poissons dulcicoles, côtiers et océaniques, ainsi que sur l'aquaculture ; (2) la sensibilité et la capacité d'adaptation de ces ressources ainsi que des économies et des communautés qui en sont tributaires face à de tels changements ; (3) les stratégies et politiques d'adaptation requises pour endiguer les menaces liées au changement climatique et pour exploiter au mieux les possibilités ; (4) les lacunes à combler dans les connaissances afin de mieux comprendre la vulnérabilité du secteur ; et (5) les investissements recommandés pour permettre l'application des mesures d'adaptation jugées prioritaires et l'évaluation régulière de leur degré de réussite.

Dans le contexte de l'étude, la Division SOPAC s'est intéressée à l'intégration des composantes GRC et ACC, en mettant tout particulièrement l'accent sur les tendances émergentes en Océanie concernant les mécanismes de gouvernance connexes. Le rapport relatif à l'étude de cas a été finalisé et sera publié avant la fin de l'année 2012.

### *Rapport sur les instances visant à renforcer la collaboration entre communauté humanitaire et secteur privé (Report: Platforms for Enhancing Private Sector-Humanitarian Collaboration)\**

En novembre 2011, la Division SOPAC a apporté son concours au programme Humanitarian Futures Programme (HFP), basé au King's College de Londres, concernant la réalisation d'un rapport sur la valeur ajoutée apportée par les instances, réseaux, organisations intermédiaires et alliances *ad hoc* aux efforts déployés en vue d'améliorer l'efficacité de la participation du secteur privé dans l'action humanitaire. Les auteurs de l'étude ont estimé que la Plateforme océanique pour la gestion des risques de catastrophe constituait un modèle concluant à partir duquel des enseignements pouvaient être tirés. Ils se sont ainsi penchés sur la valeur ajoutée des « plateformes » et autres instances dans la promotion des interactions entre secteur privé et communauté humanitaire. De précédents travaux de recherche conduits par le King's College avaient montré que les parties prenantes des organismes humanitaires et du secteur privé avaient le sentiment que les dispositifs en place étaient mal compris, qu'il s'agisse de ceux destinés à favoriser la participation du secteur privé dans l'action humanitaire ou de ceux visant à surmonter les obstacles entravant l'établissement de partenariats fructueux.

La version définitive du rapport a été établie en avril 2012. La Division SOPAC intégrera ce rapport dans son réservoir de publications devant appuyer l'élaboration de la stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC, qui doit être finalisée d'ici à 2015.

## *Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe, 17-21 septembre 2012*

En étroite collaboration avec divers partenaires du développement et bailleurs de fonds régionaux et internationaux, la Division SOPAC assure l'organisation de la quatrième session de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), du 17 au 21 septembre 2012.

Les Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement se tiendront en marge de la session 2012, qui a pour objectifs :

- Fournir un cadre propice à l'apprentissage et au partage d'expériences entre les États et Territoires insulaires océaniques et les partenaires pour la gestion des risques de catastrophe, alimenté par des débats sur un large éventail de sujets, notamment l'alerte précoce, la formation et le renforcement des capacités, la gestion communautaire des risques de catastrophe, la réflexion autour de la refonte des dispositifs de GRC dans le Pacifique, et le bilan de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes.
- Réunir les intervenants des secteurs de la gestion des catastrophes et de l'eau/assainissement dans le Pacifique pour leur permettre de définir et de débattre les questions et les stratégies régionales qui touchent les deux secteurs.
- Permettre aux participants de contribuer à la mise au point d'un nouveau cadre régional pour la gestion durable des ressources en eau dans le Pacifique et à l'élaboration de la stratégie régionale intégrée 2015 pour la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique, en s'appuyant notamment sur le futur cadre d'action mondial post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.

Quelque 200 participants sont inscrits à la session 2012 de la Plateforme et des Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement.

### **Compréhension améliorée des progrès accomplis en matière de GRC aux échelons national et régional**

#### *Bilan des progrès accomplis à l'échelon national sur la période 2011-2012 dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes*

En collaboration avec l'ONU/SIPC et le PROE, la Division SOPAC a apporté son assistance à la réalisation, dans tous les pays insulaires océaniques, du bilan des progrès accomplis à l'échelon national pour la période 2011-2013 dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (CAH) et du Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes. Les examens correspondants ont été effectués entre juin et août 2012.

Les progrès enregistrés en matière de GRC dans chaque pays font l'objet d'une auto-évaluation à l'échelon national, les réalisations étant analysées au regard de 22 indicateurs pour le CAH. Les rapports connexes seront téléchargés sur un portail en ligne dès leur adoption par les services nationaux compétents. Cette évaluation s'effectue au moyen d'un examen de la documentation, de consultations individuelles et d'un atelier faisant intervenir différentes parties prenantes.

Les conclusions des bilans contribueront à la mise au point des éléments ci-après :

1. Plans d'action nationaux conjoints pour la GRC et l'ACC (le cas échéant).
2. Projets de plans nationaux de mise en œuvre définissant les priorités de chaque pays en matière de GRC qui seront couvertes par les allocations nationales de la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles (10<sup>e</sup> FED).
3. Stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC d'ici à 2015.
4. Position des pays et de la région océanienne concernant l'établissement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe, conformément à la résolution 66/199 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

En sus des bilans nationaux, la Division SOPAC s'emploie actuellement à dresser un rapport d'avancement régional pour la GRC, dont l'achèvement est prévu en octobre 2012.

Les fonds nécessaires à la réalisation des bilans ont été octroyés par diverses sources, notamment l'ONU/SIPC, la Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles (9<sup>e</sup> FED) et la Facilité de l'AusAID pour les plans d'action nationaux.

## **Intégration des risques de catastrophe dans les cadres nationaux de planification et de prise de décision en matière de développement**

### *GRC et plans d'action nationaux conjoints pour la GRC et l'ACC*

Vous trouverez à l'annexe 2 un compte rendu des progrès accomplis à ce jour par les pays océaniques pour ce qui est de l'intégration des risques de catastrophe dans leurs cadres nationaux de planification et de prise de décision en matière de développement. Seuls y figurent les pays où la Division SOPAC, de concert avec des organisations partenaires, est intervenue jusqu'à présent.

Le tableau ci-après présente une synthèse globale de l'appui direct accordé par les bailleurs de fonds, par l'entremise de la Division SOPAC, pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux (conjoints) :

<b>Facilité</b>	<b>État d'avancement</b>
Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles	Convention de contribution signée avec le Groupe ACP et l'UE en mai 2009
	Quatre postes techniques pourvus (contrats jusqu'en décembre 2013)
	Budget total sur 4 années de 1 868 000 euros
	Achèvement prévu des activités conduites au titre de la Facilité d'ici au 31 décembre 2013
Facilité de l'AusAID pour les plans d'actions nationaux	Budget total sur plus de 3 années (à compter de 2008) de 2 265 000 dollars australiens ; allocation de l'intégralité de la somme à la Division SOPAC
	Achèvement prévu des activités conduites au titre de la Facilité d'ici au 31 décembre 2012

## **Renforcement des capacités institutionnelles en matière de GRC**

*Formulaire électronique d'évaluation préliminaire des dégâts et formation connexe destinée au bureau national de gestion des catastrophes et aux bureaux des Divisions (provinces) aux Fidji*

En collaboration avec le bureau national de gestion des catastrophes et le service en charge du système d'information foncière des Fidji, le Département RRC est parvenu à mettre au point un formulaire en ligne d'évaluation préliminaire des dégâts, qui permettra aux coordonnateurs de chaque district de saisir les données recueillies par les évaluateurs sur le terrain en cas de catastrophe, ainsi que les rapports établis dans les Centres nationaux et provinciaux (Divisions) d'intervention d'urgence. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du système de gestion de

l'information sur les catastrophes, soutenu par l'AusAID par le biais de sa Facilité pour les plans d'action nationaux.

Ce système en ligne vise à améliorer la communication en temps utile d'informations fondamentales sur les dégâts, avant tout en vue d'orienter l'aide humanitaire, mais aussi d'appuyer les efforts de relèvement une fois la catastrophe passée.

Une formation sur ce système a été organisée dans les Divisions centrale, occidentale et du Nord au profit d'administrateurs provinciaux, de responsables de districts et de leurs adjoints, ainsi que d'employés de bureau.

#### *Mise au point d'un plan d'intervention en cas de tsunami à l'échelon national et local (lieux ciblés) - Fidji*

Un appui a été prêté aux Fidji durant la période considérée en vue de renforcer la réponse opérationnelle aux tsunamis. Des conseils techniques ont été dispensés afin d'appuyer l'élaboration d'un plan national d'intervention en cas de tsunami, qui a été approuvé par le Conseil national de gestion des catastrophes. Ce plan prévoit notamment l'offre d'une assistance en matière de cartographie, en vue de délimiter les zones sûres.



Parmi les autres activités de soutien proposées aux Fidji dans ce domaine, un système de sirènes et de signalisation en cas d'alerte au tsunami a été conçu et établi à Suva et à Lami. Dans le cadre d'un accord passé avec le Ministère fidjien du développement provincial, 44 000 dollars fidjiens au total ont été alloués pour l'achat des sirènes et de la signalisation à Lami, et de la signalisation à Suva. La SOPAC a travaillé en étroite collaboration avec diverses organisations partenaires à cet effet, notamment le Conseil municipal de Suva, l'Université du Pacifique Sud, le Conseil municipal de Lami et le Ministère du développement provincial.

#### *Dispositifs de gouvernance de la GRC à Kiribati*

Un projet relatif aux dispositifs de gouvernance de la GRC à Kiribati a été soumis au Cabinet du Président en 2012. Toutefois, compte tenu de la volonté récemment manifestée par Kiribati d'intégrer ses approches stratégiques pour la GRC et l'ACC, d'autres consultations doivent être conduites afin de modifier les dispositifs prévus dans le projet. Cette initiative se poursuivra en 2013 de concert avec la GIZ, l'agence allemande ayant indiqué souhaiter collaborer avec la Division SOPAC à cet égard.

#### *Dispositifs de gouvernance de la GRC aux Îles Marshall*

En 2011, un projet relatif aux dispositifs de gouvernance de la GRC a été mis au point au profit des Îles Marshall. En raison de l'élaboration en cours du plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC, ce projet devra être modifié en conséquence. Le plan d'action national conjoint, également établi en 2011, est en attente de finalisation par les pouvoirs publics.

#### *Nauru – Renforcement du bureau national de gestion des catastrophes et de la tour de contrôle de l'aéroport*

Conformément à un accord conclu fin 2011 avec le directeur de la police, un soutien a été apporté au bureau national de gestion des catastrophes en 2012, avec l'achat de matériel de bureau destiné à renforcer les moyens de coordination en cas d'urgence ou de catastrophe. L'accord passé avec les services de police s'inscrit dans le programme d'assistance dont

bénéficie Nauru dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC.

Toujours à ce titre, du matériel informatique, notamment des logiciels et des dispositifs de connexion à Internet, a été fourni à la tour de contrôle de l'aéroport placée sous l'autorité du Ministère des transports et des télécommunications, en vue d'améliorer le rôle joué par celle-ci en matière d'alerte précoce.

Le montant total du soutien financier apporté à Nauru s'est élevé à 44 300 dollars australiens. Ces fonds ont été accordés au titre de la Facilité de l'AusAID pour les plans d'action nationaux, gérée par la Division SOPAC.

#### *Papouasie-Nouvelle-Guinée – Révision de la loi de 1984 sur les catastrophes*

Un programme d'intégration systématique de la GRC soutenu par la Division SOPAC et le PNUD a été adopté au mois de mai 2010 par le comité national de gestion des catastrophes. Parmi les projets menés au titre de ce programme figure la révision de la loi de 1984 sur les catastrophes. Entamée fin 2010, la révision s'est poursuivie tout au long de l'année 2011. Début 2012, un projet relatif aux dispositifs de gouvernance de la GRC a été achevé, puis soumis au Centre national de gestion des catastrophes pour examen et consultations complémentaires avec des parties prenantes nationales. Le Centre n'a pas encore communiqué ses observations concernant les dispositifs approuvés.

#### *Papouasie-Nouvelle-Guinée – Matériel de communication destiné aux services de police*

Dans le cadre du programme d'intégration systématique de la GRC soutenu par la Division SOPAC et le PNUD, un accord a été conclu avec les services de police de Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin que du matériel de communication soit fourni à dix (10) postes isolés de la province de Morobe. L'équipement a été acquis en 2012 et est en attente d'installation. L'objectif est d'appuyer les services de police dans leur rôle de « premiers intervenants » en cas d'urgence ou de catastrophe. La valeur totale du matériel octroyé s'élève à 204 264 kinas.

#### *Îles Salomon – Exercice de préparation à un événement entraînant de nombreuses victimes mené en collaboration avec l'hôpital central national, en vue de l'organisation du Festival des arts du Pacifique\**

Au mois de juin 2012, à la suite d'une demande émise par le bureau national de gestion des catastrophes, des conseils et une assistance techniques ont été offerts aux Îles Salomon pour la conduite d'un exercice de préparation à un événement entraînant de nombreuses victimes, auquel a aussi pris part l'hôpital central national. Dans le scénario de l'exercice, une scène s'écroulait durant le Festival des arts et les artistes blessés devaient être évacués. Cet exercice visait à renforcer la coordination des interventions d'urgence en cas d'incident lors du Festival, de même qu'à améliorer de manière générale la préparation et la réponse opérationnelle aux situations d'urgence ou de catastrophe.

*Matériel destiné au bureau national de gestion des catastrophes, aux Centres provinciaux de gestion des catastrophes et à la Division en charge du changement climatique – Ministère du changement climatique, de l'environnement et de la gestion des catastrophes des Îles Salomon*



Conformément à un accord conclu en novembre 2011 avec le Ministère du changement climatique, de l'environnement et de la gestion des catastrophes, divers équipements ont été acquis en vue de répondre aux besoins du Centre national de gestion des catastrophes, des Centres provinciaux de gestion des catastrophes et de la Division en charge du changement climatique. L'aide apportée s'inscrit dans une démarche en deux temps relative à l'élaboration d'un plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC pour les Îles Salomon. Le montant total de l'assistance offerte s'est élevé à 80 000 dollars australiens.

### *Visite du Centre de coordination de l'État du Victoria à Melbourne (Australie) par des représentants des bureaux nationaux de gestion des catastrophes des Îles Salomon, de Vanuatu et de Nauru*

En vertu des accords passés avec les Îles Salomon, Nauru et Vanuatu fin 2011 et début 2012, une visite du Centre de coordination de l'État du Victoria à Melbourne (Australie) a été organisée en février 2012 au profit des directeurs et des gestionnaires des opérations (Îles Salomon et Vanuatu uniquement) des bureaux nationaux de gestion des catastrophes. L'objectif de cette visite était de faire directement découvrir aux pays concernés les systèmes opérationnels en place dans l'État du Victoria, aux échelons local, régional et étatique.



Au cours des trois jours de mission, des entretiens ont été organisés au Centre étatique de commandement des secours, à Melbourne, sur les systèmes opérationnels utilisés dans les activités interinstitutionnelles de préparation et de réponse opérationnelle aux situations d'urgence et de catastrophe. De plus, les participants ont pu se rendre dans les centres de coordination locaux et régionaux.

Cette activité a permis aux participants de tirer des enseignements de l'expérience d'un pays métropolitain tel que l'Australie (plus précisément l'État du Victoria) en matière de préparation et de réponse opérationnelle aux situations d'urgence et de catastrophe. Les directeurs et gestionnaires des opérations ont ainsi pu constater par eux-mêmes quels étaient les divers outils et méthodes employés, ce qui doit les inciter à améliorer leurs propres systèmes opérationnels.

Le système australasien de gestion interservices des incidents a particulièrement marqué les esprits, et il est envisagé que les institutions de l'État du Victoria offrent une assistance supplémentaire en vue de l'adaptation de ce système dans les pays d'origine des visiteurs.

La visite a également permis des échanges avec le Conseil australasien des services d'incendie et de secours ainsi qu'avec le service d'incendie et le service de secours de l'État sur d'éventuels accords de jumelage qui pourraient être mis en place en vue d'appuyer le renforcement des capacités de GRC dans les pays océaniques.

### *Système de sirènes dans le cadre de l'alerte précoce en cas de tsunami à Nuku'alofa (Tonga)*

En mars 2012, la Division SOPAC a entrepris une mission aux Tonga en vue d'examiner les diverses priorités en matière de GRC. Pendant cette mission, une demande de financement particulière a été formulée pour l'établissement à Nuku'alofa d'un système de sirènes en cas de tsunami. La Division a accédé à cette requête au titre de l'assistance permanente offerte aux Tonga dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC du pays.



Au mois de juillet 2012, les pouvoirs publics ont achevé la procédure de sélection du fournisseur de sirènes. La Division SOPAC s'est fondée sur les spécifications fournies par le service météorologique des Tonga pour fixer la subvention octroyée à 35 000 dollars fidjiens.

#### *Remise à neuf du Centre national d'intervention d'urgence – Vanuatu*

Le bureau national de gestion des catastrophes a bénéficié de fonds pour la remise à neuf du Centre national d'intervention d'urgence, au titre des priorités en matière de GRC formulées dans un accord conclu avec la Division SOPAC en décembre 2011. L'agencement du Centre a notamment été revu, et le mobilier et le matériel ont été renouvelés. Le montant total alloué s'est élevé à 55 000 dollars australiens.

Grâce à cette remise à neuf, la gestion par le bureau des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe sera nettement renforcée à l'échelon national, tout comme la coopération avec les agents provinciaux de coordination.

#### *Mise en place d'un Conseil consultatif national pour la GRC et l'ACC à Vanuatu\**

En mars 2012, la Division SOPAC a fourni des conseils et une assistance techniques à Vanuatu, afin d'appuyer les efforts consentis par les autorités du pays en vue d'établir un Conseil consultatif national pour la GRC et l'ACC. Le service de météorologie et des aléas géologiques de Vanuatu pilote ce projet, en concertation et en collaboration étroites avec le bureau national de gestion des catastrophes et d'autres institutions nationales et organisations partenaires. Le Conseil consultatif national constituera l'organisme central en charge de la GRC et de l'ACC, et les dispositifs institutionnels existants en matière de GRC devront être examinés en vue de son institution. Pour l'heure, c'est le Conseil national de gestion des risques de catastrophe qui exerce le mandat général de GRC.

#### **Amélioration de la communication sur la GRC par le Département RRC de la Division SOPAC**

Le Département contribue à l'élaboration et à la diffusion du bulletin d'information *Snapshots*. Ce bulletin mensuel présente aux pays et organisations partenaires un compte rendu des activités mises en œuvre au titre du programme de travail du Département. Entre novembre 2011 et août 2012, sept (7) numéros ont été publiés.

Outre la publication de ces bulletins, le Département assure la visibilité de son programme de travail et des progrès globalement accomplis en matière de GRC dans le Pacifique par le biais du site Internet de la Division SOPAC et du Portail océanien d'information sur les catastrophes.

## **RÉDUCTION DES RISQUES**

### **Capacité améliorée de prise de décision avisée dans les pays en matière de gestion de la vulnérabilité et des risques**

#### *Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique – Troisième phase*

Grâce au projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique, les pays océaniques ont pu se doter d'outils d'évaluation et de modélisation des risques de catastrophe. Ces outils ont été mis au point avec le concours financier et technique d'un certain nombre d'organisations partenaires, telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, AIR Worldwide, l'Institut des sciences géologiques et nucléaires de Nouvelle-

Zélande et le Pacific Disaster Center (Hawaii), engagés aux côtés du Département RRC pour une période de deux ans, depuis 2010.

Les outils mis au point sont notamment les suivants :

- Base de données régionale historique des aléas et des pertes subies à l'occasion des grandes catastrophes.
- Modèles probabilistes régionaux d'aléas majeurs : séismes (tremblement de terre et tsunami) et cyclones tropicaux (vent, onde de tempête et précipitations exceptionnelles).
- Base de données nationale et régionale géoréférencée des vulnérabilités contenant des éléments relatifs aux bâtiments et aux infrastructures, à l'agriculture et à la population.
- Information sur les principales cultures de rapport et la population.
- Modèles de risques de catastrophe et profils de risque de catastrophe pour chaque pays, incluant des cartes présentant la répartition géographique des aléas, des biens en danger et des pertes potentielles, qui peuvent servir à définir les priorités en matière de GRC.

La troisième phase du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique vise à offrir aux pays océaniques un soutien technique complémentaire pour le perfectionnement des outils d'évaluation des risques de catastrophe et l'élaboration d'applications à l'appui des mesures de GRC et d'ACC.

- **Première application. Financement et assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique.** Ce volet est destiné à offrir aux Ministères des finances et de la planification des services de conseils sur mesure, afin de les aider à améliorer leur planification macroéconomique face aux catastrophes naturelles, ainsi qu'à mettre au point une stratégie nationale de financement des risques de catastrophe s'inscrivant dans le cadre plus général de leur politique d'ACC et de GRC. Il doit en outre aider les pays insulaires océaniques à élaborer une stratégie intégrée pour le financement des risques de catastrophe, reposant sur le meilleur équilibre possible entre réserves, lignes de crédit préventives, assurances et subventions des bailleurs. Le Japon assure à cet effet le financement pour les deux années à venir d'un programme pilote auquel participeront cinq États océaniques (Vanuatu, Îles Salomon, Îles Marshall, Samoa et Tonga).
- **Deuxième application. Évaluation rapide des dégâts après une catastrophe.** Le Système océanique d'information sur les risques (PacRIS) fournit aux directeurs de la sécurité civile et aux premiers intervenants des outils et des informations leur permettant, en cas de catastrophe, de se faire rapidement une idée de la situation dans les zones touchées et pour les populations sinistrées, ainsi que de la gravité probable de l'événement en termes de pertes humaines et de dégâts causés aux cultures, aux bâtiments et aux infrastructures. L'assistance connexe est offerte par le biais du Dispositif GFDRR de la Banque mondiale.
- **Troisième application. Intégration systématique des informations sur les risques dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire.** Le système PacRIS permet de garantir que les informations et les éléments d'appréciation relatifs au changement climatique et aux risques de catastrophe font partie intégrante de la planification des infrastructures et de l'urbanisme.

Le Système océanique d'information sur les risques comporte la plus vaste collection d'informations géospatiales sur les risques du Pacifique. Il contient des informations détaillées et ventilées par pays sur les biens, la population, les aléas et les risques, un catalogue historique régional complet des aléas (115 000 séismes et 2 500 cyclones tropicaux) et une base de données historique sur les pertes causées par les catastrophes majeures, ainsi que des modèles d'aléas par pays qui permettent de simuler des séismes (tremblement de terre et tsunami) et des cyclones tropicaux (vent, onde de tempête et précipitations exceptionnelles) et des cartes de risque montrant la répartition géographique des pertes potentielles pour chaque pays et d'autres produits de visualisation des évaluations des risques. Tous ces produits peuvent être consultés sur la plateforme libre en ligne [paris.sopac.org](http://paris.sopac.org).

En concertation avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, le Département RRC poursuit la préparation de la troisième phase du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique, et un accord officiel devrait être signé avant la fin de l'année 2012. Pour ce qui est de la première application, il est prévu que la Banque mondiale accorde à la Division SOPAC un soutien financier à hauteur de quelque 300 000 dollars des États-Unis. Quant à la deuxième application, la dotation devrait s'élever à environ 900 000 dollars des États-Unis. Les fonds versés par la Banque asiatique de développement sur la période 2012-2014 pour la troisième application sont estimés à 650 000 dollars des États-Unis.

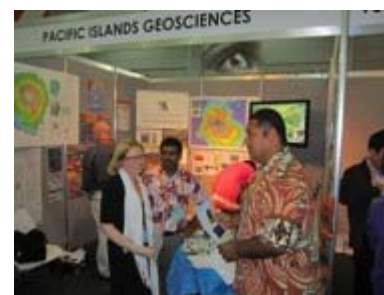
### *Trente-quatrième session du Congrès géologique international, Brisbane (Australie), du 6 au 10 août 2012*

La Division SOPAC a appuyé la participation de treize représentants océaniques à la 34<sup>e</sup> session du Congrès géologique international, qui s'est tenue à Brisbane (Australie), du 6 au 10 août 2012. Cette session a réuni plus de 6 000 participants issus de 14 pays.

La délégation océanique et Gary Greene, du Circum-Pacific Council, ont partagé le même espace d'exposition pour promouvoir les géosciences en Océanie. Avant le Congrès, Geoscience Australia a, en collaboration avec la CPS et d'autres organisations, formé 40 représentants de 13 pays océaniques et pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à l'utilisation d'une série d'outils libres de modélisation des aléas et des risques, afin qu'ils puissent établir leurs cartes des aléas et leurs scénarios de catastrophe pour un large éventail d'aléas naturels, dont les séismes, les tsunamis, les éruptions volcaniques et les cyclones. Les participants ont indiqué que des formations supplémentaires étaient nécessaires dans ce domaine.

Au cours de la conférence principale, deux représentants océaniques ont présenté un exposé sur le thème : aléas géologiques - observation de la Terre pour de meilleures prévisions sur les aléas naturels. La séance portait sur l'utilisation de systèmes d'observation en temps réel de l'environnement pour mieux prévoir les phénomènes liés aux aléas naturels, par exemple la surveillance sismique et l'observation de la déformation des sols à l'aide de réseaux de stations sismologiques et géodésiques en temps réel pour prévoir les tsunamis et les éruptions volcaniques. Les deux intervenants océaniques étaient :

- Lameko Talia (Samoa). M. Talia a présenté le réseau sismologique du Samoa, soulignant le soutien apporté par la Chine pour l'élargissement du réseau avec l'installation de nouvelles stations en temps réel dans le pays.
- Esline Garaebiti (Vanuatu). Mme Garaebiti a fait le point sur le développement des moyens de surveillance sismique de Vanuatu en vue de donner l'alerte régionale en cas de séisme et de tsunami, en s'appuyant sur l'exemple du réseau sismologique régional Nouvelle-Calédonie-Vanuatu. Mme Garaebiti a également présenté la contribution de Vanuatu au réseau mélanésien de volcanologie, notamment le soutien apporté aux Îles Salomon pour la mise en place d'un observatoire sismologique en temps réel à Savo.



### *Les systèmes d'information géographique pour la GRC*

Peu de pays océaniques ont recours à des outils tels que les systèmes d'information géographique (SIG) et la télédétection pour appuyer leurs activités de GRC. Tout au long de l'année écoulée, des organismes nationaux prenant part aux consultations et à la collecte de données conduites dans le cadre du Projet d'évaluation et de financement des risques de

catastrophe dans le Pacifique ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation des données à l'appui de leurs propres projets et réalisations.

L'assistance technique continue offerte aux pays inclut :

- Présentation des SIG pour la GRC : L'objectif de ce cours d'introduction est la mise au point d'applications SIG visant à soutenir les activités d'ores et déjà menées par les organismes concernés. Un stage de formation au profit du Ministère du développement provincial et de l'Université nationale des Fidji a été organisé en mai 2012. Une session de formation avancée est prévue à l'intention des Fidji et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée plus tard dans l'année.
- Atlas : En règle générale, les demandes d'imagerie à haute résolution sont formulées peu de temps après la survenue d'une catastrophe. Des atlas relatifs à différentes zones sont en cours d'élaboration, à l'aide du catalogue d'images disponible à la Division SOPAC et des données recueillies dans le cadre du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique. Il est prévu de rendre ces atlas accessibles en ligne, afin que les partenaires et les institutions nationales puissent les télécharger et s'en servir.
- Renforcement des systèmes de gestion de l'information sur les catastrophes : Un certain nombre de pays ont mis au point et administrent des systèmes de gestion de l'information, afin d'appuyer les efforts consentis en matière de gestion des situations d'urgence ou de catastrophe. La Division SOPAC continue d'apporter son concours technique selon les besoins.

## **Compréhension améliorée des risques de tsunami dans le Pacifique Sud-Ouest**

### *Modélisation et cartographie des tsunamis aux Tonga*

Avec le concours de l'AusAID, Geoscience Australia et la Division SOPAC, par le biais de ses Départements îles et océan et réduction des risques de catastrophe, s'emploient à améliorer la planification des opérations en cas de tsunami aux Tonga. À cet effet, des modèles d'inondation par tsunami sont en cours d'élaboration à l'aide d'un éventail de scénarios, impliquant des séismes qui provoqueraient des tsunamis dévastateurs susceptibles de frapper Nuku'alofa, aux Tonga. Les cartes des aléas établies serviront à définir les plans d'évacuation en cas de tsunami pour Nuku'alofa et ses environs, et orienteront notamment le système d'alerte précoce en cours d'élaboration. Au cours d'un atelier prévu en octobre 2012, les scénarios d'évacuation de la ville seront étudiés avec le Conseil national de gestion des catastrophes des Tonga. Cet atelier permettra en outre d'examiner les potentiels sites et voies d'évacuation pour la population. Un séminaire final réunissant un plus large éventail de parties prenantes devrait être organisé début 2013.

## **Soutien apporté au renforcement des systèmes d'alerte précoce dans le Pacifique**

### *Programme de l'UNESCO*

Depuis 2011, le Département RRC œuvre en étroite collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO au renforcement des capacités océaniques en matière d'alerte précoce. En 2011 et 2012, ils ont ainsi contribué à l'élaboration d'ébauches de plans d'alerte aux tsunamis et de modes opératoires normalisés correspondants à Vanuatu, aux Fidji, aux Tonga et au Samoa. En juillet 2012, de concert avec le Département, l'UNESCO et d'autres partenaires ont soutenu la participation de représentants des pays de la région à la 14<sup>e</sup> session du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V (Pacifique Sud-Ouest) à Apia (Samoa), du 16 au 20 juillet.

## *Systemes d'information météorologique des responsables en cas d'urgence – Modernisation*

Depuis novembre 2011, le Département RRC, en collaboration avec l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère des États-Unis (NOAA) et le PROE, prête son concours aux États et Territoires insulaires océaniques pour la modernisation des systèmes EMWIN (réseau d'information météorologique des responsables en cas d'urgence).

Le matériel relatif au réseau EMWIN a été mis en place entre la fin des années 90 et le début de l'année 2003 au sein des bureaux nationaux de gestion des catastrophes et des services météorologiques, grâce à l'assistance de la NOAA et à un projet de modernisation des systèmes d'alerte aux cyclones tropicaux au profit des îles océaniques financé par l'UE. Courant 2011, la NOAA a annoncé qu'en raison du changement de système satellitaire employé pour EMWIN, tous les utilisateurs actuels du réseau devaient installer de nouveaux équipements (récepteurs, ordinateurs et logiciels), afin de continuer de bénéficier de la diffusion directe des données émises par le réseau après le 14 décembre 2011, la date de basculement.

La NOAA et la Division SOPAC sont convenues que la Division financerait deux postes d'experts techniques, chargés des opérations de modernisation requises. Quant à la NOAA, elle a financé le matériel. Le tableau ci-après présente l'état d'avancement de la modernisation dans les pays membres concernés :

Pays	État d'avancement
Îles Cook	Modernisation achevée
Fidji	Modernisation achevée
Nauru	En attente de confirmation des dates par le bureau national de gestion des catastrophes
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Achèvement prévu entre le 20 septembre et le 9 octobre 2012
Îles Salomon	Modernisation achevée
Tuvalu	Achèvement prévu entre le 15 et le 27 octobre 2012
Vanuatu	Modernisation achevée

Lors des opérations de modernisation, les experts ont également procédé à la mise à niveau du module EMWIN installé à la SOPAC.

## **Renforcement de la gestion des risques de crue aux Fidji**

### *Projet de gestion intégrée des risques de crue dans le bassin de la Nadi*

Le projet de gestion intégrée des risques de crue dans le bassin de la Nadi vise à prouver l'efficacité d'une gestion intégrée des inondations dans le Pacifique, par le biais d'une étude de cas menée dans le bassin versant de la Nadi. Le projet a été conçu de manière à compléter et à développer les travaux conduits au titre du projet témoin de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le bassin de la Nadi. Il s'appuie sur diverses synergies, notamment avec le projet Pacifique-HYCOS (Système d'observation du cycle hydrologique), le Programme de planification nationale de la GIRE financé par l'UE et la Facilité de l'AusAID pour les plans d'action nationaux.



Le projet comporte trois volets :

1. Renforcement institutionnel des systèmes d'alerte et de prévision de crues
2. Évaluation des risques d'inondation, ainsi que détermination et diffusion de mesures d'atténuation
3. Renforcement institutionnel en matière de gestion intégrée des risques de crue

Au mois d'avril 2012, une étude par télédétection laser (LIDAR) a été entreprise par la société britannique Network Mapping Limited dans le bassin inférieur de la Nadi, afin d'obtenir des données sur le relief de la région, sans lesquelles la modélisation et la cartographie en deux dimensions sont impossibles.

En février 2012, une enquête de terrain a permis de recenser les bâtiments qui n'avaient pas été évalués dans le cadre du Projet d'évaluation et de financement des risques de catastrophe dans le Pacifique. La base de données correspondante sur les édifices de Nadi sera utilisée dans le volet estimation des risques de crue du projet. En avril 2012, une seconde évaluation des impacts des inondations a été réalisée dans le bassin de la Nadi, en collaboration avec la cellule ressources terrestres et hydriques du service de l'agriculture, avec la cellule hydrologie du service de l'eau des Fidji et avec le bureau du district de Nadi. Un consultant de l'Institut national de recherche sur l'eau et l'atmosphère de Nouvelle-Zélande (NIWA) a également pris part à l'évaluation, afin de déterminer les débits maxima de crue. Les informations recueillies sont essentielles pour les travaux d'évaluation des risques de crue qui seront conduits au titre du projet.

La méthode employée dans le cadre du projet de gestion intégrée des risques de crue doit pouvoir être réutilisée pour d'autres bassins versants du Pacifique.

Le Dispositif GFDRR de la Banque mondiale assure la majeure partie du financement du projet, dont le coût total s'élève à environ 830 000 dollars É.-U. sur la période 2011-2013.

### **Possibilités de renforcement des capacités de l'équipe du Département RRC**

- Du 17 au 28 octobre 2011, Joy Papao a assisté à la 7<sup>e</sup> session internationale de formation sur les SIG pour la GRC organisée à Bangkok (Thaïlande)\*. La session a mis en avant les applications utilisées dans la gestion et l'évaluation des risques de catastrophe, notamment la cartographie rapide après la survenue d'une catastrophe.
- La réunion 2012 des partenaires du PriMO (Pacific Risk Management 'Ohana) a été organisée à Honolulu du 13 au 15 mars\*. Susan Vocea a représenté la Division SOPAC et participé en tant qu'experte à la session portant sur la découverte, la consultation et l'échange d'informations relatives à la GRC dans le Pacifique.
- Amrit Raj et Susan Vocea ont pris part au Forum Understanding Risk (compréhension des risques) qui s'est tenu en Afrique du Sud du 2 au 6 juillet 2012\*. Cette rencontre a constitué un espace d'échange des connaissances et des meilleures pratiques dans le domaine de l'évaluation des risques de catastrophe. Plusieurs séances de formation ont été organisées à l'intention des participants.

## **GESTION DE L'INFORMATION/PORTAIL OCÉANIEN D'INFORMATION SUR LES CATASTROPHES**

### ***Renforcement de la gestion de l'information à l'appui de la GRC***

#### *Contenu du Portail océanien d'information sur les catastrophes*

Lancé en 2008, le Portail océanien d'information sur les catastrophes est en train de devenir la principale source de renseignements sur la GRC en Océanie. Les divers retours d'information

et la reconnaissance du Portail sur la scène régionale et mondiale confirment qu'il a sa place aux côtés d'autres grands sites Internet d'information.

L'équipe du Portail consulte régulièrement plus de 520 sites Internet à la recherche de nouvelles informations. Le tableau ci-après fait état de la croissance du contenu sur douze mois, d'août 2011 à août 2012.

Contenu	Août 2011	Août 2012
Documents	Plus de 7 000	Plus de 9 300
Manifestations	1 264	1 287
Contacts	620	690
Éléments de calendrier	500	650
Vidéos	27	73

Le Portail est accessible en ligne et hors ligne (« format local » sur DVD, dont des versions actualisées sont distribuées lors de réunions et de formations). Un « format mobile » est également disponible sur demande pour les appareils portatifs (comme les téléphones intelligents).

Autre fait marquant de cette année, l'équipe du Portail a organisé de nombreuses présentations pratiques en vue de familiariser les groupes d'utilisateurs avec la navigation sur le site. Des étudiants inscrits au nouveau cours de GRC à l'Université du Pacifique Sud (USP) ont notamment bénéficié de la formation, de même que des parties prenantes et des partenaires régionaux dans le cadre de leurs réunions.

Deux listes de diffusion recouvrent plus de 1 500 contacts et acteurs de la GRC en Océanie et dans le reste du monde, et permettent la communication fréquente d'informations actualisées, comme le bulletin hebdomadaire du Portail, un calendrier mensuel indiquant les formations, réunions et conférences à venir en lien avec la GRC, ainsi que, de temps à autre, des avis de vacance de poste et d'autres types de renseignements.

Afin de rendre le site plus convivial, de régler les problèmes de volume et d'intégrer des mises à niveau techniques, l'équipe se prépare à refondre le Portail. Des consultations exhaustives conduites auprès des utilisateurs, des partenaires et des parties prenantes ont débouché sur une nouvelle architecture système, calquée sur les besoins des utilisateurs cernés lors de cet exercice. Le recrutement de consultants constitue la prochaine étape : ils seront chargés de mettre au point le nouveau système du Portail océanien d'information sur les catastrophes.

Les partenaires du Portail contribuent au développement et à l'administration de celui-ci ; on peut citer l'AusAID et l'Union européenne parmi les bailleurs de fonds.

### *Plan stratégique relatif au Portail océanien d'information sur les catastrophes*

Grâce au concours financier de l'ONU/SIPC et à l'assistance prêtée par diverses organisations partenaires du Portail (FICR, Centre du PNUD pour le Pacifique, UNOCHA et ONU/SIPC), le Département RRC a mis au point un plan stratégique relatif au Portail. L'objectif premier de ce plan est d'orienter le développement du site sur une période de trois ans (2012-2014) et, partant, de faciliter et de mieux cibler la mobilisation de fonds auprès de bailleurs pour des projets nouveaux ou émergents.

Après avoir établi le plan stratégique, le Département a engagé de nouvelles discussions avec les partenaires du Portail sur le financement des activités prioritaires, et une approche devrait être définie d'un commun accord avant la fin de l'année 2012. Les





partenaires s'appuieront sur l'approche/stratégie de financement convenue pour œuvrer de concert à la mobilisation des fonds requis. Dans le budget proposé de la Division SOPAC pour l'exercice 2013, des crédits sont prévus pour répondre aux divers besoins prioritaires inscrits dans le plan stratégique du Portail.

### *DesInventar – Base de données sur les pertes consécutives aux catastrophes*

L'une des principales missions de l'équipe du Portail consiste à examiner les moyens grâce auxquels des informations pertinentes peuvent être communiquées aux États et Territoires insulaires océaniques, afin d'appuyer les efforts déployés par ceux-ci en matière de réduction des risques de catastrophe. À l'issue d'une série d'entretiens menés tout au long de l'année 2011 avec l'ONU/SIPC, l'équipe s'est attachée à ajouter une nouvelle dimension au référentiel d'informations sur les catastrophes mis à la disposition de la région, en mettant au point une base de données océanique sur les pertes consécutives aux catastrophes.

Avec le concours de l'ONU/SIPC, une Base de données océanique sur les pertes consécutives aux catastrophes doit voir le jour dans le cadre d'un projet basé sur la méthode DesInventar. Le projet doit contribuer au renforcement des capacités dans le Pacifique, en ce sens qu'il permettra d'étayer la planification nationale et les décisions relatives aux investissements, où les risques de catastrophe ne sont pas toujours pris en compte actuellement. Les catastrophes et leurs conséquences occasionnent des pertes majeures pour les pouvoirs publics et les populations.

Le projet permettra aux pays du Pacifique d'accéder plus facilement aux données régionales sur les catastrophes et aux institutions nationales et régionales de suivre, d'analyser et de diffuser des informations sur les principaux aléas et vulnérabilités. Des sous-ensembles de données régionales peuvent être archivés et transmis à l'échelon national pour les besoins de futurs projets. Tous les États et Territoires insulaires du Pacifique sont visés par ce projet.

Les volets du projet sont décrits ci-après :

1. Production d'une base de données régionale sur les pertes consécutives aux catastrophes :
  - a. Appropriation de la méthode DesInventar pour l'élaboration de bases de données nationales, et établissement d'une version océanique du système d'information<sup>1</sup>, des directives et des supports de formation.
  - b. Familiarisation des agents concernés du Département RRC avec la méthode et les outils utilisés pour la création de bases de données nationales sur les catastrophes ; formations pratiques sur l'établissement et l'utilisation d'une base de données, notamment sur la migration, la collecte, le stockage et la diffusion de données sur les pertes consécutives à des catastrophes ; instauration d'un cadre institutionnel qui permettra d'assurer l'administration et l'actualisation régulière de la base de données, ainsi que sa mise à disposition aux parties prenantes pour l'analyse des risques dans leurs domaines de compétence respectifs et la définition d'actions de réduction des risques de catastrophe.
  - c. Collecte, migration et acquisition des données.
  - d. Validation et nettoyage des données.
  - e. Développement de liens avec d'autres dispositifs en ligne.
  - f. Institutionnalisation des données sur les pertes consécutives aux catastrophes : l'ONU/SIPC et le Département RRC continueront d'appuyer la collecte et l'analyse constantes d'informations sur les catastrophes, ainsi qu'à leur prise en considération dans les mécanismes de planification et de décision.
2. Développement des capacités d'analyse au sein de la Division SOPAC.

---

<sup>1</sup> DesInventar est un logiciel en plusieurs langues d'ores et déjà disponible, entre autres, en espagnol, anglais, farsi, cingalais et thai.



3. Rapport régional d'impact des catastrophes préparé conjointement par l'ONU/SIPC et le Département RRC de la Division SOPAC, qui alimentera les différents mécanismes régionaux et mondiaux de rapport sur les progrès accomplis en matière de RRC, comme le Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe réalisé tous les deux ans.

S'il est concluant, le projet appuiera directement les travaux actuellement conduits afin de formuler une stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'ACC d'ici à 2015 et, par extension, ceux concernant le dispositif qui succédera au Cadre d'action de Hyogo.

Au mois d'août 2012, les équipes du Département et de l'ONU/SIPC avaient achevé la mise au point des documents du projet (signature en juin 2012), et la procédure de recrutement d'un Chargé régional de DesInventar, qui relèvera du Département RRC de la Division SOPAC, était terminée.

Le projet doit durer 9 mois et coûter 92 974 dollars des États-Unis au total.

Ce projet régional soutiendra des systèmes existants et s'inspirera de ceux-ci, comme la base de données DesInventar en place aux Îles Salomon et à Vanuatu, et il est escompté qu'à l'avenir, il soit en définitive poursuivi à l'échelon national.

### *Portail des projets de RRC*

La Division SOPAC assume le rôle de point focal océanien du Portail des projets de RRC pour l'Asie-Pacifique, institué en 2010.

Dans le cadre de cette initiative, un système a été établi afin de permettre aux parties prenantes de la RRC à l'échelon régional d'apporter un soutien cohérent aux efforts consentis par les autorités nationales, et de lutter plus efficacement contre les problèmes rencontrés dans la région.

Le Portail vise à aider les décideurs régionaux à cerner les progrès et les lacunes, de sorte que des actions de RRC soient définies en conséquence, et à améliorer l'échange d'informations sur les projets connexes passés, en cours et prévus. Il favorise la coordination et la planification des activités par les acteurs régionaux, améliore l'utilisation des ressources, réduit le nombre de projets redondants, permet l'échange des enseignements tirés et sert à déterminer les lacunes dans les activités de RRC menées à l'échelon régional. Il joue par conséquent un rôle dans les domaines suivants :

- Amélioration de la planification et de la formulation de programmes en matière de RRC à l'échelon régional.
- Recensement des secteurs de coopération entre les organisations intervenant aux échelons régional et sous-régional.
- Contribution à la réalisation de bilans périodiques et à l'établissement de rapports correspondants aux échelons régional et sous-régional.
- Assistance offerte aux bailleurs de fonds et aux décideurs, afin que les ressources allouées et les efforts déployés permettent de répondre aux impératifs inscrits dans les programmes et politiques adoptés par ceux-ci.

En Océanie, le Portail a été lancé lors de la session de la Plateforme océanienne pour la gestion des risques de catastrophe tenue en août 2010 à Suva (Fidji). Il est accessible en ligne (<http://drrprojects.net>). Au mois d'août 2012, 1 007 rapports de projets relatifs aux régions Asie et Pacifique y étaient recensés.

Un nouveau bilan et un rapport actualisé concernant les informations relatives aux projets menés en Océanie, figurant sur le Portail et communiquées par les partenaires et les parties prenantes, sont en cours de réalisation avec le concours du Département RRC.

## *Portail des projets de RRC des Îles Cook*

Conformément à l'objectif de développement continu du Portail des projets de RRC pour l'Asie-Pacifique, la collaboration entre le Département RRC et le Centre asiatique de préparation aux catastrophes a débouché sur la reproduction de ce dispositif à l'échelon national, aux Îles Cook.

En vertu de l'accord conclu entre la Division SOPAC et le Centre asiatique de préparation aux catastrophes au mois de février 2012, pour un montant de 50 705 dollars É.-U., des activités sont actuellement menées en vue d'aider les Îles Cook à établir leur propre Portail des projets de RRC. Cette assistance s'est notamment traduite par le recrutement d'un Chargé de l'information sur les catastrophes, qui devra mettre au point et alimenter le Portail, élaborer un manuel d'utilisation et assurer le transfert de connaissances, de manière à garantir la pérennité du projet.

À la fin du mois d'août 2012, le recrutement du Chargé de l'information sur les catastrophes avait été effectué, et il avait été déterminé que 43 projets de GRC et d'ACC pouvaient être intégrés dans le Portail. En juillet 2012, le Centre asiatique de préparation aux catastrophes a organisé à Bangkok un atelier axé sur l'échange d'expériences entre les intervenants des projets pilotes nationaux. Les participants se sont notamment penchés sur les liens qui pourraient être développés avec d'autres systèmes d'information, ainsi que sur les besoins futurs en matière d'information aux échelons national et régional.



Le projet prendra fin en décembre 2012.

## *Systèmes d'information sur le changement climatique*

Le Département RRC fournit, par l'entremise de l'équipe du Portail océanien d'information sur les catastrophes, des conseils techniques au PROE au sujet de la mise au point d'un Portail océanien sur le changement climatique.

De plus, en collaboration avec la GIZ, des activités de soutien sont menées afin d'appuyer les efforts déployés à l'échelon national en vue d'établir des systèmes d'information sur le changement climatique aux Fidji, aux Tonga et à Vanuatu.

## *Présentation du Portail océanien d'information sur les catastrophes aux responsables régionaux de la GRC de la Croix-Rouge*

En collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), le Portail océanien d'information sur les catastrophes a été présenté lors de la réunion des responsables régionaux de la GRC, organisée par la FICR en mai 2012. Les objectifs étaient les suivants :

- Proposer une introduction pratique du Portail océanien d'information sur les catastrophes.
- Expliquer aux participants le rôle et le but du Portail.
- Expliquer comment accéder au Portail et présenter son contenu.

- Faire en sorte que les participants soient capables d'obtenir et d'échanger des informations.
- Apprendre aux participants à utiliser les fonctionnalités élargies, comme la version locale (hors ligne, sur DVD).

Cette séance d'information a rassemblé 24 membres des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

## FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'équipe de formation et de renforcement des capacités a été établie afin d'apporter un soutien, des conseils et une assistance technique dans les domaines des ressources humaines et du renforcement institutionnel en matière de GRC. L'équipe se compose des membres du Programme de formation à la GRC en Océanie, soutenu par la Fondation pour l'Asie et le Bureau de l'USAID pour l'assistance en cas de catastrophe à l'étranger, et d'autres agents du Département RRC.

### Renforcement des capacités des ressources humaines en matière de GRC

#### *Programme de formation à la GRC en Océanie*

Pendant la période considérée, l'accent a été particulièrement mis sur les Centres d'intervention d'urgence. Huit cours ont ainsi été organisés à ce sujet dans la région : États fédérés de Micronésie (3), Fidji (2), Nauru (1), Palau (1) et Vanuatu (1). Dans tous les pays, hormis les Fidji, la formation a accompagné la récente construction ou rénovation de Centres nationaux ou étatiques d'intervention d'urgence.

Un nouveau cours, « Introduction à la réduction des risques de catastrophe », a été lancé au Samoa en juillet. Destiné à un public océanien, il vise à présenter les concepts fondamentaux de la RRC, notamment la détermination des risques ainsi que la sélection, le financement et la mise en œuvre de mesures appropriées de gestion ou de réduction des risques. Une fois éprouvé, ce cours sera adapté afin d'être proposé dans sept autres pays durant les douze prochains mois (Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu).

Par ailleurs, par le biais du cours « Introduction à la gestion des catastrophes », une formation élémentaire a été dispensée à six reprises pendant la période considérée aux États fédérés de Micronésie (1), aux Fidji (2), à Nauru (1), aux Îles Salomon (1) et à Vanuatu (1).

Aux Fidji, l'équipe des formateurs nationaux a été complétée grâce à la conduite du cours « Formation des instructeurs », en juillet 2012. Dix-huit formateurs potentiels ont pris part à ce stage en vue d'améliorer leurs techniques de formation et d'animation. Ces instructeurs contribueront à l'institutionnalisation de la formation à la GRC au sein de la Commission des services publics des Fidji, ainsi qu'à la réalisation de cours sur la GRC sous l'égide du bureau national de gestion des catastrophes.



Le tableau ci-après indique les cours organisés durant la période considérée ainsi que le nombre de participants à chacun d'eux par pays.

Participants	Introduction à la gestion des catastrophes	Évaluation préliminaire des dégâts	Centre d'intervention d'urgence	Gestion des exercices	Formation des instructeurs	Atelier sur la GRC (incluant les volets centre d'intervention d'urgence, évaluation préliminaire des dégâts, et gestion des exercices)	Introduction à la RRC
Îles Cook						22	
États fédérés de Micronésie	22	43	59	21			
Fidji	46	23	48		18		
Nauru	22		21				
Niue							
Îles Marshall							
Palau		24	23				
Samoa							19
Îles Salomon	69	69					
Tonga							
Vanuatu	18	14	15				
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>173</b>	<b>166</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>19</b>

### *Mise au point de cours de GRC de cycle supérieur*

Une assistance technique a été fournie à l'Université nationale des Fidji (FNU) et à l'Université du Pacifique Sud (USP) pour la mise au point et l'intégration dans les programmes d'enseignement de cours de GRC (cours de cycle supérieur accrédités). À l'USP, des experts ont ainsi été invités à intervenir lors de l'atelier de rencontre destiné aux étudiants inscrits au cours EV424 sur la gestion des risques de catastrophe.

À la FNU, le premier des quatre modules qui composeront le Diplôme d'études supérieures en GRC a été achevé. La première promotion d'étudiants a entamé la formation en août 2012. Des professeurs de la FNU font partie de cette promotion et assureront les enseignements, avec le soutien technique de la Division SOPAC, à partir du premier semestre 2013. Le deuxième module du programme est en cours d'élaboration et sera terminé d'ici la fin de l'année 2012.

### *Formation des services de police des États fédérés de Micronésie dans le cadre du Programme de formation à la GRC en Océanie*

En collaboration avec la police fédérale australienne (programme de renforcement des capacités des services de police en Océanie), la Division a appuyé la formation à la GRC des fonctionnaires de police et d'agents d'autres secteurs clés d'intervention des États fédérés de Micronésie. Cette activité de soutien s'inscrit dans la continuité du programme entrepris en 2010 au Samoa. La collaboration avec la police fédérale australienne a permis d'accroître la portée de la formation à la GRC et, ainsi, de toucher un plus large éventail de parties prenantes nationales ; elle contribue à une meilleure compréhension des notions et procédures de GRC dans l'ensemble de la région.

## *Élargissement de l'offre de formation à la GRC aux élèves infirmiers des Îles Salomon*

Le partenariat fructueux entre l'Institut d'enseignement supérieur des Îles Salomon (SICHE), le bureau national de gestion des catastrophes des Îles Salomon et le Programme de formation à la GRC en Océanie a permis de mettre au point des modules de quatre jours reprenant les cours « Introduction à la gestion des catastrophes » et « Évaluation préliminaire des dégâts », qui sont proposés aux écoles de soins infirmiers des Îles Salomon. Cette formation combinée a été organisée au profit d'étudiants du SICHE en avril 2012, ainsi que d'élèves infirmiers de l'hôpital d'Atoifi en août 2012 et de l'hôpital de Munda en septembre 2012. Elle a été suivie par 117 étudiants en soins infirmiers en 2012. Il est important de signaler que les deux derniers cours mentionnés ont été dispensés par des instructeurs nationaux des Îles Salomon, eux-mêmes formés grâce au Programme de formation à la GRC en Océanie.

## **PROJET FINANÇÉ AU TITRE DE L'ENVELOPPE B DU 9<sup>e</sup> FED**

Le projet vise à renforcer la résilience de certaines communautés afin d'atténuer les impacts des aléas, en mettant l'accent sur la gestion des catastrophes et en assurant l'accès à l'eau potable. Les huit pays participants sont les suivants : États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu. La durée du projet a été prolongée et une augmentation de son budget approuvée en 2011. Désormais doté de 9,7 millions d'euros, le projet devrait prendre fin au mois de juin 2013.

### **Accès amélioré à une eau de boisson potable et propre**

#### *Îles Marshall*

Aux Îles Marshall, l'accent est mis sur l'amélioration de l'accès à une eau de boisson salubre. À cet effet, 350 dispositifs de captage des eaux pluviales ont été montés à Majuro et 250 à Ebeye, dont 173 citernes sur les îles périphériques. En août 2012, 580 citernes supplémentaires ont été fournies. L'installation a commencé dans des foyers de Majuro et devrait s'achever en mars 2013. De plus, un soutien accru a été offert au service de protection de l'environnement, avec l'octroi d'équipements supplémentaires pour le contrôle de la qualité de l'eau. Aux Îles Marshall, toutes les activités prendront fin d'ici au mois de mars 2013.



#### *Nauru*



À Nauru, l'objectif des interventions est de garantir la sécurité hydrique. Dans le cadre du projet, 45 abris ont été construits au-dessus de dispositifs de captage d'eau de pluie, qui permettront aux habitants de profiter plus longtemps de ces systèmes, en sus de l'approvisionnement en eau dessalée. Six grands réservoirs en béton du Nauru Utilities Authority Complex ont été réparés, accroissant ainsi la capacité de stockage. La construction d'une structure métallique qui héberge les six réservoirs a été achevée en juin 2012 ; cette sécurisation des lieux permettra de réduire le risque de contamination éventuelle.



Enfin, des gouttières sont en cours d'installation dans 150 foyers ; cette opération devrait se terminer au dernier trimestre 2012.

### *Tonga*

Aux Tonga, le projet vise à améliorer l'accès à une eau de boisson salubre. Au niveau du champ de captage de Matakī'eua, 23 nouveaux abris de pompage ont ainsi été construits et le réseau d'électrification a été agrandi. En vue de réduire le risque de contamination de la lentille aquifère, vingt-six (26) pompes électriques ont été installées en remplacement de pompes à gazole. L'eau est à présent puisée plus efficacement de la lentille, et les nouveaux compteurs d'eau fournissent des données précieuses sur les taux d'extraction, ce qui permet d'améliorer la gestion des ressources en eau.

Sur l'île de Tongatapu, le Ministère de la santé a recensé dix villages où l'amélioration de l'approvisionnement en eau constitue une priorité. Il s'agit de Kolongo, Talafo'ou, Fatuma, Holonga, Vaini/Pakilau, Ha'ateiho, Ha'alalo, Kala'au, Fahefa et Fatai. Dans tous ces villages, des abris de pompage ont été construits, et six nouvelles pompes submersibles sont en cours d'installation, dont une fonctionnant avec un générateur autonome. Le nombre de systèmes d'échappement pour les pompes au gazole a été augmenté, afin de réduire le risque de contamination de la lentille.

Au total, 105 dispositifs de captage des eaux pluviales (10 000 litres) ont été fournis et installés à Eua (33 citernes), Ha'apai (39) et Vava'u (33). De plus, un contrat a été signé avec le Fonds de développement communautaire des Tonga en juillet 2012, afin de mener sur les îles périphériques des campagnes de sensibilisation et de promotion relatives aux bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau. Il est prévu que ce programme de formation et de sensibilisation prenne fin d'ici au mois de décembre 2012.

L'équipe du projet travaille actuellement avec le Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du changement climatique et des ressources naturelles à l'exécution de six forages sur l'île de Tongatapu, qui doivent servir à contrôler la qualité de l'eau. Les travaux ont débuté en juin, avec la réalisation de trois forages, et le reste des ouvrages devraient être terminés en septembre 2012. De plus, un nouveau véhicule a été octroyé au Ministère, afin de faciliter les interventions sur le terrain. Les données recueillies grâce aux forages fourniront des informations précieuses sur le degré de salinité et la qualité de l'eau.

### *Tuvalu*

À Tuvalu, 310 dispositifs de captage d'eau de pluie, présentant une capacité de 10 000 litres, ont été mis en place au profit de ménages de Funafuti. De plus, grâce au reliquat du budget, 25 autres dispositifs sont en cours d'installation et devraient être fonctionnels d'ici au mois de décembre 2012. Étant donné que la plupart des familles de Funafuti sont tributaires des précipitations, les citernes d'eau de pluie permettront d'accroître la quantité d'eau stockée et de subvenir aux besoins des ménages lors des périodes de sécheresse.

Compte tenu de la dépendance à l'égard des eaux pluviales, il est essentiel de sensibiliser les habitants à l'importance de l'eau et de promouvoir une gestion prudente et rationnelle de cette ressource. L'équipe du projet travaille en étroite collaboration avec les autorités et les acteurs non étatiques de Tuvalu afin d'informer les communautés, les ménages et les fonctionnaires sur les mesures permettant d'assurer la propreté des captages ainsi que sur les techniques de contrôle de la qualité de l'eau. Organisé en mai 2012 à Funafuti, un atelier de promotion des bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau a rassemblé des représentants des pouvoirs publics, des communautés et des organisations non étatiques. Une formation de suivi sera dispensée au deuxième semestre 2012, afin de vérifier que les compétences acquises sont mises en application, en particulier pour ce qui est du contrôle de la qualité de l'eau.

## Moyens plus efficaces de communication d'urgence et d'intervention en cas de catastrophe à l'échelon national

### *États fédérés de Micronésie*

Aux États fédérés de Micronésie, l'accent est mis sur le renforcement du réseau de systèmes d'alerte précoce et sur la rénovation des Centres d'intervention d'urgence de chaque État. Des travaux de rénovation ont ainsi été effectués dans les États de Yap, Kosrae, Chuuk et Pohnpei. La construction d'un Centre national d'intervention d'urgence à Palikir a débuté en janvier 2012 et devrait s'achever en novembre 2012. Le réseau de moyens de communication pour l'alerte précoce sera renforcé : des radios HF et VHF seront fournies aux îles périphériques de tous les États, et les travaux d'installation correspondants commenceront au dernier trimestre 2012. Dans le cadre du projet, six dispositifs de connexion des zones rurales à Internet ont été mis en place dans certains États, et d'autres formations en matière de GRC seront dispensées.



### *Palau*

À Palau, la construction du nouveau Centre d'intervention d'urgence a été achevée et un nouveau véhicule a été octroyé au bureau national de gestion des catastrophes. Des activités complémentaires de soutien à la formation seront proposées à ce même bureau et à d'autres parties prenantes clés.

### *Papouasie-Nouvelle-Guinée*

L'objectif principal est d'améliorer la communication en matière d'alerte précoce, en renforçant les réseaux de surveillance météorologique et sismique, grâce, notamment, à une meilleure communication entre les bureaux de gestion des catastrophes des provinces et du pays.

Dans le cadre du renforcement du réseau sismologique, dix (10) nouvelles stations sismiques seront établies à Alotau, Kavieng, Kimbe/Hoskin, Kuta/Buka, Misima, Lae/Mt Lunaman, Port-Moresby, Tabubil et Mt Hagen. Via le réseau de télécommunication, ces stations sismiques transmettront des données en temps réel à la station centrale située à l'Observatoire géophysique de Port-Moresby. Des stations seront en outre mises en place sur des sites de la société nationale de télécommunication dans les provinces. Leur installation devrait débuter en septembre 2012.

Par ailleurs, un soutien a été apporté au Centre national de gestion des catastrophes afin qu'il renforce ses capacités de communication en matière d'alerte précoce. Grâce à un accord conclu avec une société de téléphonie mobile, des téléphones avec appels illimités pendant douze mois ont été mis à la disposition des directeurs provinciaux de la sécurité civile/gestion des catastrophes. De plus, 148 radios HF/VHF seront fournies aux Comités provinciaux de gestion des catastrophes de chaque province et installées à compter du dernier trimestre 2012. Des équipements ont également été octroyés au Centre national de gestion des catastrophes, afin de faciliter les visites de terrain conduites dans les provinces ; ils sont détaillés dans le tableau ci-après.

Soutien apporté au Centre national de gestion des catastrophes	Équipements
Fournir au Centre national de gestion des catastrophes du matériel approprié, afin de faciliter les visites de terrain et d'améliorer le réseau de communication.	<p>Les éléments suivants ont été fournis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau réseau téléphonique installé au siège du Centre</li> <li>- Fourniture de gilets de sauvetage, tentes, sacs de couchage, glacières, trousse de secours, sacs à dos, lampes de poche, feux à main et conteneurs orange</li> <li>- Fourniture de matériel GPS et de jumelles</li> <li>- Matériel de bureau : massicot, relieuse, lampes de bureau, imprimantes à jet d'encre, traceur HP Designjet, système de sonorisation, rétroprojecteur, ordinateurs de bureau et écrans plats, sacoches d'ordinateurs portables, clés USB, imprimante/scanneur/photocopieur, tableau blanc électronique, haut-parleurs de bureau, ordinateurs portables, appareil-photo et logiciels appropriés</li> <li>- Une (1) télévision à écran plasma de 127 cm pour le Centre</li> <li>- Un (1) groupe électrogène diesel de 3 kVA</li> </ul>

Cinq (5) stations météorologiques automatiques et vingt (20) pluviomètres enregistreurs de données ont été fournis au service météorologique national. Ce dernier a achevé l'installation des stations sur l'île de Por (archipel de Siasi), au bureau météorologique de Misima, à Tambul et à Aiyura (provinces des hautes terres). À Buka (Bougainville), la mise en place débutera au troisième trimestre 2012. Les pluviomètres enregistreurs de données sont installés lorsque l'équipe du service météorologique national effectue ses visites programmées dans les Provinces.

### *Îles Salomon*

Dans ce pays, l'accent est mis sur l'amélioration de la gestion des catastrophes par le développement des infrastructures. Un nouveau Centre d'intervention d'urgence a été construit à Lata (province de Temotu) et à Kirakira (province de Makira Ulawa). À Lata, les locaux sont terminés, tandis qu'à Kirakira, les travaux devraient s'achever en octobre 2012. Il est prévu que l'édification d'un tel centre commence en septembre 2012 à Gizo (province occidentale). Des activités de soutien à la formation seront proposées au bureau de gestion des catastrophes et à d'autres parties prenantes clés.

En sus des activités de base du projet, un soutien a été apporté par d'autres équipes du Département RRC et de la Division SOPAC, sous la forme suivante :

#### *Niue – Conception du Centre d'intervention d'urgence et révision du code de la construction*

Dans la continuité du soutien offert en vue de l'élaboration d'un plan d'action national conjoint de GRC et d'ACC, une assistance technique a été apportée à Niue par John Tagiilima, Ingénieur projet (enveloppe B), concernant la conception « sur mesure » d'un Centre national d'intervention d'urgence. Les plans de construction ont été fortement inspirés de ceux utilisés dans le cadre du projet financé par l'UE au titre de l'enveloppe B du FED.

Par ailleurs, l'équipe du projet accorde des conseils et un appui techniques à Niue pour la révision du code national de la construction et de la législation connexe. Une mission a été



entreprise à Niue au deuxième trimestre 2012, afin d'établir le cahier des charges de la révision. Il sera publié en septembre 2012.

## PROJET FINANCÉ AU TITRE DE L'ENVELOPPE C DU 9<sup>e</sup> FED

Dans le cadre de ce projet, 5,665 millions d'euros échelonnés sur quatre ans ont été alloués aux Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM), en vue d'appuyer les activités conduites à l'échelon national afin de réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et les maladies d'origine hydrique. Les fonds octroyés au titre de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED doivent également servir à faciliter l'accès des PTOM aux projets et programmes d'apprentissage régionaux portant sur la GRC et l'eau/assainissement. Les quatre pays participants sont les suivants : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Pitcairn et Wallis et Futuna. Ce projet se fonde sur l'hypothèse que les mesures d'atténuation des risques permettent de réduire, voire d'éviter, les pertes consécutives à une catastrophe (vies humaines, dégâts occasionnés aux infrastructures et répercussions économiques). Chaque Territoire s'emploie à atteindre cet objectif en s'appuyant sur l'ensemble de priorités et le contexte qui lui sont propres. Ainsi, certains concentrent leurs efforts sur le risque sanitaire (Nouvelle-Calédonie, Pitcairn), tandis que les autres ciblent les risques de catastrophes naturelles (Polynésie française, Wallis et Futuna). Une grande importance est accordée à l'utilisation de la science dans les procédures décisionnelles, et, à cet effet, un soutien est apporté à la production de données, de même qu'à la quantification et à la surveillance des risques, afin d'étayer la prise de décision dans divers domaines : préparation et réponse opérationnelle aux catastrophes, plans d'aménagement du littoral, gestion des ressources en eau, assainissement, protection de l'environnement et développement économique.

### Volet territorial

Sept accords ont été signés en 2011 et les activités correspondantes sont en cours de mise en œuvre au sein des quatre Territoires.

### Polynésie française

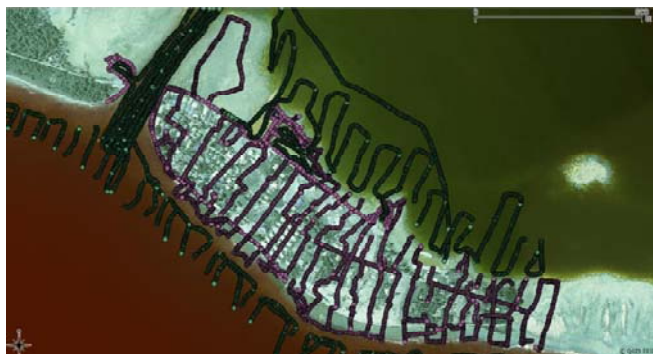
La Polynésie française entend réduire les risques de catastrophe naturelle dans deux zones vulnérables : l'archipel des Marquises, très exposé aux risques de tsunami, et l'archipel des Tuamotu qui est confronté à de fortes houles cycloniques à répétition. La dotation totale allouée au Territoire s'élève à 1 085 000 euros, soit 21,5 % du budget du projet.

#### *Archipel des Tuamotu – Réduction du risque de houle cyclonique*

S'inscrivant dans le cadre de la politique territoriale de prévention des risques de catastrophe, cette activité vise à circonscrire l'aléa inondation associé à la houle cyclonique dans certains endroits de l'archipel des Tuamotu. Les résultats obtenus seront pris en compte lors de la révision des plans d'aménagement du territoire et de gestion des catastrophes, l'objectif étant de mieux protéger la population et les aménagements côtiers ; les applications s'étendront également à la filière perle, au secteur du tourisme, à la protection de l'environnement et à la sûreté maritime.

À la suite d'importantes campagnes de collecte de données bathymétriques, océanographiques et topographiques conduites sur 5 atolls (Rangiroa, Manihi, Kauehi, Arutua et Apataki), la Division SOPAC a concentré cette année ses efforts sur le traitement et l'analyse des données recueillies, en vue d'établir des modèles de houle cyclonique et des cartes d'inondation. Ces travaux ont entraîné la mise à l'essai de nouveaux outils, comme Xbeach, qui modélise la

transformation des vagues dans des milieux de récif frangeant ; les méthodes adoptées constitueront désormais les procédures normalisées qui seront employées lors des prochaines activités de modélisation de la CPS et qui devraient se révéler utiles pour des projets similaires à venir. À la fin de l'année 2012, plusieurs rapports, cartes bathymétriques et nouveaux modèles (en une et deux dimensions) seront disponibles ; ils devraient être affinés en 2013.



Dans le cadre de ce projet, la Division SOPAC réalisera une analyse économique des options d'atténuation de l'aléa inondation dans les zones côtières, en

s'intéressant plus particulièrement au logement. Le mandat a été fixé et les recherches documentaires sont en cours. Sous réserve de l'arrivée d'un nouvel économiste, la collecte de données sur le terrain sera effectuée en octobre 2012, et les premiers résultats présentés au Territoire peu de temps après.

### *Archipel des Marquises – Renforcement du système d'alerte aux tsunamis*

L'archipel des Marquises est isolé et très exposé aux risques de tsunami. En vue du renforcement du système d'alerte aux tsunamis, cette activité vise à réparer les dix sirènes défectueuses et à améliorer les capacités des techniciens locaux, de sorte qu'ils puissent diagnostiquer les pannes et effectuer de petites réparations, ce qui doit réduire la dépendance à l'égard des coûteuses ressources accessibles à Papeete.

En 2011, ASSYSTEM, une société privée basée en Polynésie française, a été retenue pour entreprendre la réparation de toutes les sirènes et renforcer les capacités des techniciens locaux dans les domaines suivants : entretien des systèmes, diagnostic des pannes et réparations élémentaires. Au cours de deux missions réalisées sur les cinq sites concernés (Hiva Oa, Ua Pou, Ua Huka, Nuku Hiva et Fatu Hiva), le personnel d'ASSYSTEM a vérifié le bon fonctionnement de l'ensemble des sirènes d'alerte aux tsunamis, réparé toutes les sirènes défectueuses et formé six techniciens municipaux, renforçant ainsi l'autonomie locale concernant l'entretien et la réparation des dispositifs. Cette activité est terminée.

### **Nouvelle-Calédonie**

La Nouvelle-Calédonie cherche à atténuer les risques de santé publique résultant de la pollution de l'eau potable, d'un assainissement insuffisant et de la pression croissante exercée sur les ressources en eau par des facteurs climatiques, démographiques et industriels. La dotation totale allouée au Territoire s'élève à 1 550 000 euros, soit 30,6 % du budget du projet.

### *Réduire les risques de santé publique en Nouvelle-Calédonie grâce à des plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (ensemble du Territoire)*

Confrontée à de fréquentes flambées épidémiques dues à la contamination de l'eau de boisson, la Nouvelle-Calédonie entend améliorer l'accès à une eau potable salubre. À cet effet, elle aide les communes à mettre au point des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux de consommation (PSSE), ainsi qu'à mettre en œuvre par la suite des mesures correctives clés. Les PSSE reposent sur le principe suivant : en déterminant les causes possibles de contamination de l'eau potable et en palliant systématiquement les insuffisances constatées, on doit obtenir une réduction significative des cas de maladies hydriques et des épidémies.

En 2011 et en 2012, neuf communes (La Foa, Farino, Sarraméa, Moindou, Touho, Hienghène, Poum, Ouvéa et Bourail) ont bénéficié d'une assistance technique et financière en vue d'améliorer la qualité de leur eau de boisson. Les activités connexes sont cofinancées par le budget municipal (25 %) et l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED (75 %). Fondées sur les besoins cernés dans chaque commune, les mesures d'amélioration sont très variées : contrôle régulier de la qualité de l'eau (avec consignation et analyse des données), surveillance du bon fonctionnement du réseau de distribution d'eau (et mesures correctives visant à réduire le gaspillage), mise au point de supports d'information sur l'utilisation et la sécurité sanitaire de l'eau, construction de nouvelles installations de traitement et de stockage de l'eau ainsi que protection de ces structures (à l'aide de grillage, de verrous), amélioration de la collecte des eaux pluviales, nettoyage des citernes d'eau, adoption de réglementations interdisant l'accès aux captages, introduction de nouvelles techniques de traitement de l'eau (chloration, dérivation, effet de chasse), formation de techniciens et de volontaires au contrôle de la qualité de l'eau et à la détermination des travaux d'entretien requis sur les infrastructures, examen des options concernant le paiement de la consommation d'eau, et installation de compteurs individuels pour empêcher le gaspillage. Dans les neuf communes concernées, les activités ont été réalisées avant la fin du mois de juillet 2012. Les fonds non dépensés serviront à financer des projets d'amélioration de la qualité de l'eau dans la municipalité de Ouégoa.

En septembre 2012, cinq nouveaux PSSE seront mis en place dans les communes suivantes : Voh, Koné, Pouembout, Canala et Lifou. Les agents des services sanitaires néo-calédoniens assureront la formation des équipes municipales et les aideront à déterminer les causes possibles de contamination ainsi qu'à adopter des mesures correctives. Toutes ces activités devraient contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau potable en Nouvelle-Calédonie.

#### *Renforcement des capacités de la Nouvelle-Calédonie en matière de traitement collectif des eaux usées (ensemble du Territoire)*

Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Nouvelle-Calédonie pour remédier aux déficiences importantes dont elle souffre en matière d'assainissement, et qui menacent ses ressources en eau douce, son lagon classé au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO, ainsi que la santé de sa population. Avant d'engager la modernisation de ses infrastructures, le Territoire souhaite réformer les mécanismes de gouvernance en matière d'assainissement et de traitement des eaux usées. La Nouvelle-Calédonie s'appuie sur une approche multipartite et pluriannuelle pour définir cette nouvelle structure, au travers d'un diagnostic de la situation sanitaire du Territoire et de la formulation de propositions concernant le nouvel organisme d'assainissement.



L'étude de faisabilité relative à l'instauration d'un organisme d'assainissement territorial et multipartite a été terminée en 2011. Elle a fait ressortir plusieurs scénarios envisageables concernant le statut juridique, le mandat institutionnel et technique, et les mécanismes de financement de l'organisme. En parallèle, une mission d'étude a été organisée en France métropolitaine, afin de faire découvrir aux maires les solutions d'assainissement collectives et individuelles retenues, ainsi que de leur permettre de rencontrer les acteurs institutionnels, techniques, administratifs et financiers intervenant dans la résolution des

problèmes liés à l'assainissement en métropole. Début 2012, la proposition de création d'un nouvel organisme d'assainissement, l'Organisme partenarial de l'assainissement (OPANC), a été soumise au Congrès, qui l'a approuvée.

*Réduction des risques de santé publique par une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans la zone de Voh-Koné-Pouembout (VKP), en Province Nord*

La zone VKP est confrontée à un rapide essor industriel dû par la réalisation d'un important projet minier. Sa population croît fortement, car le pôle industriel attire de nouveaux travailleurs et leurs familles, qui, à leur tour, ont besoin d'un éventail de services (par ex. produits alimentaires frais, établissements scolaires, logements, électricité). Ces facteurs sont autant de pressions s'exerçant sur des ressources hydriques limitées, et accentuent le risque de pénurie d'eau et de contamination de l'eau. Afin de pallier ces difficultés, les parties prenantes compétentes de la zone VKP se sont réunies au sein d'un Comité de gestion de l'eau, afin de gérer ensemble les ressources en eau en s'appuyant sur une stratégie de GIRE. Les fonds octroyés au titre de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED ont servi à cofinancer une série de projets visant à approfondir les connaissances sur les ressources en eau, leur usage et les risques qui pèsent sur celles-ci, à mieux protéger les milieux aquatiques, à améliorer les mécanismes de gestion et de gouvernance des ressources hydriques, ainsi qu'à favoriser l'apprentissage et l'échange d'expériences.

En 2012, des progrès ont été accomplis dans l'ensemble des domaines susmentionnés :

- En vue d'approfondir les connaissances sur les eaux souterraines et de surface, plusieurs études sont en cours ou ont d'ores et déjà été conduites. On peut notamment citer l'étude de faisabilité sur la construction de barrages anti-sel, l'étude relative à la rivière Koné (évaluation de la pérennité de la nappe phréatique sur le plan hydrologique), la modélisation de la nappe phréatique de Pouembout, l'enquête présentant les données recueillies grâce à un ensemble de piézomètres installés le long de la Voh, et l'étude hydrogéologique sur la nappe phréatique de la Koné.
- En vue de fournir aux acteurs de l'eau de la zone VKP une évaluation plus précise des besoins en eau, plusieurs projets sont actuellement mis en œuvre, notamment : installation de compteurs individuels dans les communautés et les édifices publics de Koné, étude des besoins et de l'utilisation particulière de l'eau à des fins agricoles à Pouembout, formation d'exploitants agricoles sur les pratiques culturelles, l'irrigation du maïs et l'utilisation de sondes.
- Pour ce qui est de la protection des milieux aquatiques, des PSSE seront mis au point avec le concours de la DASS, l'agence sanitaire de la Nouvelle-Calédonie ; ce projet vise trois communes (Voh, Koné et Pouembout). Des entretiens préliminaires et des travaux préparatoires sont actuellement menés.
- Concernant l'amélioration des mécanismes de gouvernance et de gestion des ressources en eau, des progrès ont été accomplis à plusieurs égards : la stratégie d'accès à l'eau potable dans la zone VKP est en cours de révision (il sera tenu compte des conclusions de l'analyse relative à la consommation d'eau) ; de nouvelles réglementations autorisant l'utilisation de l'eau domestique ont été introduites ; des discussions sont en cours avec des organismes privés spécialisés afin de mettre au point des solutions informatiques destinées à faire concorder besoins en eau et ressources disponibles ; et une première proposition a été émise en vue de formaliser l'institution du Comité de gestion de l'eau de VKP.
- Le Comité de gestion de l'eau s'est activement employé à informer les populations sur la nécessité de réduire la consommation d'eau, notamment lors de campagnes scolaires. Le grand public a été ciblé au moyen d'articles parus dans la presse et grâce à des informations jointes aux factures d'eau.

L'éventail d'activités menées par le Comité de gestion de l'eau de VKP devraient contribuer à réduire la pression exercée sur les ressources en eau, ainsi qu'à assurer la salubrité et la disponibilité de cette ressource pour la population en expansion de la zone.

## Pitcairn

À Pitcairn, les périodes de sécheresse longues et sévères sont de plus en plus fréquentes, et la variabilité des précipitations croissante. Pour cette île isolée, extrêmement tributaire des eaux pluviales, cette situation peut avoir de graves répercussions sur l'eau disponible pour la consommation domestique et la production agricole. L'activité menée dans le cadre du projet vise à renforcer la sécurité hydrique de la cinquantaine d'habitants de l'île. Parmi les priorités figurent l'évaluation et la surveillance systématiques des ressources en eau et des phénomènes météorologiques ; les informations connexes doivent étayer les mesures d'atténuation des sécheresses, comme des dispositifs plus efficaces de collecte, stockage et distribution de l'eau. La dotation allouée à Pitcairn s'élève à 300 000 euros, soit 6 % du budget total du projet.



Depuis mi-2010, la SOPAC fournit chaque mois à Pitcairn une analyse des données hydriques et pluviométriques recueillies sur l'île. À long terme, cette entreprise doit permettre de mieux anticiper les périodes sèches, ainsi que les besoins de consommation d'eau et de stockage correspondants. Cette année, du nouveau matériel de surveillance météorologique et hydrique a été acheté, notamment des pluviomètres et des thermomètres.

En juin/juillet 2012, des agents de la Division SOPAC se sont rendus à Pitcairn pour une visite de terrain de dix jours. Cette mission visait à dispenser une formation sur la surveillance et le contrôle de la qualité de l'eau, à cartographier l'ensemble des installations d'approvisionnement en eau à l'aide de la technologie SIG, et à améliorer concrètement la gestion de l'eau à Pitcairn. Elle a permis de définir des mesures d'amélioration en matière de collecte des eaux pluviales et de source, et de recenser par exemple les endroits où de nouvelles citernes pourraient être installées, le matériel à acquérir et les mécanismes d'approvisionnement à améliorer. Ces activités devraient contribuer à la sécurité hydrique de Pitcairn.

## Wallis et Futuna

Wallis et Futuna cherchent à renforcer leurs capacités en matière de préparation et de réponse opérationnelle aux catastrophes, notamment aux tsunamis. Pour ce faire, une évaluation plus détaillée de l'aléa inondation associé aux tsunamis est requise. Menée par le NIWA et l'IRD, deux instituts de recherche appliquée intervenant dans la région, l'évaluation en question permettra à Wallis et Futuna d'obtenir des informations fondamentales (cartographie des inondations et scénarios de tsunamis), grâce auxquelles des plans de gestion des risques de catastrophe mieux ciblés et plus efficaces pourront être mis au point. Le Territoire consacre l'essentiel de la dotation de 387 000 euros (7,6 % du budget total du projet) qui lui a été allouée à l'amélioration de la préparation aux catastrophes, avec l'achat de matériel complémentaire d'intervention en cas de catastrophe, la mise à jour des plans d'intervention, l'amélioration de la coordination des interventions et une sensibilisation accrue de la population.

Le volet relatif à la modélisation des tsunamis est terminé : des cartes bathymétriques ont été établies pour Uvéa et Futuna-Alofi, plusieurs scénarios de tsunamis régionaux et transpacifiques modélisés, et l'incidence des inondations évaluée. Un spécialiste français a été chargé de revoir les plans d'intervention en cas de catastrophe ; il apportera son concours au Territoire d'octobre à décembre 2012. Il aura aussi pour mission d'évaluer les mécanismes d'intervention actuellement en place, et de formuler des recommandations connexes. Par ailleurs, des supports d'information ont été mis au point afin de sensibiliser la population aux



tsunamis (préparation et comportements en cas d'alerte). Afin d'améliorer la communication lors des interventions consécutives à une catastrophe, une étude a été conduite en vue de déterminer la couverture radio actuelle sur l'ensemble des deux îles. Cette étude a permis de mettre en évidence les équipements de télécommunication à acquérir, notamment des émetteurs radio. Une procédure de recrutement a été lancée afin d'aider tous les villages à mettre au point leur plan d'intervention en cas d'urgence, et notamment à déterminer les refuges d'urgence. Tous ces efforts conjugués permettront au Territoire d'être mieux préparé aux catastrophes, tout particulièrement aux tsunamis.

## Volet régional

En parallèle des activités menées à l'échelon national, il est prévu que les fonds alloués au titre de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED appuient la promotion des échanges régionaux entre les PTOM et leurs voisins océaniques dans les domaines de la GRC et de l'eau/assainissement. Le budget correspondant au volet régional s'élève à 263 000 euros (5,2 % du budget total).

De nombreuses activités ont été conduites à l'échelon régional :

- En novembre 2011, quatorze représentants des PTOM ont pris part à une mission de trois jours aux Fidji, une première en Océanie. Ils ont visité différents sites de Viti Levu, l'île principale, afin de découvrir les activités conduites localement en vue d'améliorer la gestion de l'eau, l'assainissement et la préparation aux catastrophes. Ils ont notamment parcouru le centre-ville de Nadi, afin de constater par eux-mêmes les stigmates laissés par les inondations de 2009, et se sont rendus sur des sites relevant d'un projet témoin financé par le FEM, qui s'appuie sur la GIRE pour réduire l'incidence des crues. Vinesh Kumar, Gestionnaire du projet FEM à Nadi, a indiqué que ces échanges étaient selon lui bénéfiques pour tous les intervenants : *« Ce que nous espérons, c'est qu'en mettant en avant notre approche holistique de la réduction des effets des inondations, nos amis des PTOM repartent chez eux avec de nouvelles idées pour résoudre les difficultés auxquelles ils font face à l'échelon local. Nous estimons en outre qu'il s'agit d'un premier pas vers des relations plus étroites, qui pourraient nous permettre de tirer des enseignements de certaines activités conduites dans les PTOM »*.
- 
- En tant que pays hôte de la session 2012 de la Plateforme océanique pour la gestion des risques de catastrophe et des Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement organisées en septembre 2012, la Nouvelle-Calédonie a l'occasion de promouvoir activement sa stratégie de GRC et de gestion des ressources en eau. Compte tenu de la participation d'une importante délégation représentant les quatre PTOM, cette manifestation permettra aux modèles « français » d'être présentés en parallèle des approches retenues par les pays anglo-saxons, ce qui favorisera un apprentissage et des échanges mutuels.
  - À la suite de l'instauration d'un fonds d'aide aux projets régionaux totalisant 170 000 euros, huit initiatives ont été sélectionnées : elles visent à renforcer l'intégration et l'apprentissage à l'échelon régional en matière de gestion des risques de catastrophe et des ressources en eau. Parmi ces projets, on peut citer une mission d'étude en Australie pour des agents de santé publique de la Nouvelle-Calédonie, en vue de mieux connaître les mesures de gestion des risques associés à l'amiante ; l'élaboration d'une politique d'affichage normalisée sur les risques liés aux tsunamis à l'intention des PTOM du Pacifique ; un atelier régional sur la gouvernance de l'eau visant

à déterminer les bonnes pratiques spécifiques à l'Océanie et les enseignements pouvant être tirés ; des échanges entre la Polynésie française et Hawaii concernant la prise en compte des risques de catastrophe naturelle dans la réglementation sur l'aménagement du littoral ; et un atelier régional sur les plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau, qui doit favoriser la coopération entre les PTOM et les pays insulaires océaniques à cet égard. Tous ces projets sont en cours d'exécution.

- Au titre du volet régional, il est également prévu de faire en sorte que les Territoires francophones du Pacifique aient accès au Portail océanique d'information sur les catastrophes ([www.pacificdisaster.net](http://www.pacificdisaster.net)), le référentiel d'informations de la Division SOPAC sur la GRC. Actuellement uniquement disponible en anglais, ce site Internet sera doté d'une interface en français et intégrera des ressources venant des PTOM. La traduction débutera en 2013, dès que la nouvelle interface du Portail aura été finalisée. Depuis 2011, le gestionnaire du Portail a entrepris de nouer des liens avec les principales parties prenantes des PTOM, afin de poser des bases solides pour cette future coopération. À l'issue de la présentation du Portail et de ses fonctionnalités, les directeurs de la sécurité civile des PTOM français ont indiqué qu'ils souhaiteraient que le Portail héberge également le site FRANZ, qui est en cours de création.
- Compte tenu de la durée par nature limitée du projet, l'équipe en charge de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED s'emploie à ce que les relations tissées entre la Division SOPAC et les PTOM soient consolidées au-delà de 2013. Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de pays de la Nouvelle-Calédonie en 2011-2012, les partenaires ont défini et consigné les services que peut offrir la Division SOPAC afin de répondre aux besoins du Territoire à long terme. Les stratégies de pays constituent un instrument précieux pour cimenter les liens institutionnels établis entre la Division et les PTOM. Par ailleurs, le projet a permis l'organisation d'une réunion entre l'équipe du Département eau et assainissement de la SOPAC et les acteurs de l'eau des PTOM, en novembre 2011. Grâce à cette première rencontre, les représentants des PTOM ont pu se faire une idée de la gamme de services proposés par la Division SOPAC dans ce domaine. Les modalités d'appui de la Division SOPAC aux PTOM une fois le projet achevé représentent un enjeu déterminant qui mérite d'être clarifié.

En vue d'inscrire dans la durée les avancées enregistrées dans les Territoires en matière de gestion des risques sanitaires et de catastrophe, et afin de consolider l'intégration régionale des PTOM à cet égard, la Division SOPAC a demandé une prorogation de douze mois du projet, requête à laquelle la Commission européenne a accédé début 2012. Il est désormais prévu que le projet financé au titre de l'enveloppe C du 9<sup>e</sup> FED s'achève en novembre 2013.